

EVALUATION D'IMPACT EN SANTÉ DU PROJET DE MAISON DU PARC

PARC NATUREL RÉGIONAL MÉDOC

RAPPORT FINAL

Décembre 2022



NOVASCOPIA

Le déroulement de la mission « EIS » conduite par NovaScopia

- Suite à une sélection (choix de conduire une EIS sur ce projet), la mission confiée à NovaScopia a porté sur les 3 phases centrales d'une EIS:

1. Note de cadrage
2. Analyse des impacts pressentis, avec une attente du PNR de mettre l'accent sur des apports qualitatifs à travers l'écoute des publics-cibles.
3. Formulation de recommandations, intégrant des éléments pour préparer l'évaluation à conduire dans la durée par le commanditaire et ses partenaires



L'EIS du projet de Maison du Parc, une démarche en 3 temps

Phase de cadrage

Formation-action EIS (COMODEIS)

Entretiens de cadrage avec des acteurs-clefs

Comité de Pilotage : validation de l'approche méthodologique et du calendrier d'exécution

Phase d'analyse et d'estimation des impacts

Analyse documentaire

Mise en œuvre et exploitation des résultats du dispositif de concertation auprès des 3 catégories de public(usagers / riverain / équipe salariée)

Apport des données probantes / benchmark ciblé

Comité de pilotage : présentation du rapport intermédiaire

Phase de formulation des recommandations

Temps de travail avec maîtrise d'œuvre du projet

Réunion de travail: débat sur les recommandations, indicateurs de suivi

Comité de Pilotage: présentation du rapport final

Rendu du rapport final

1) PHASE DE CADRAGE

NOVASCOPIA

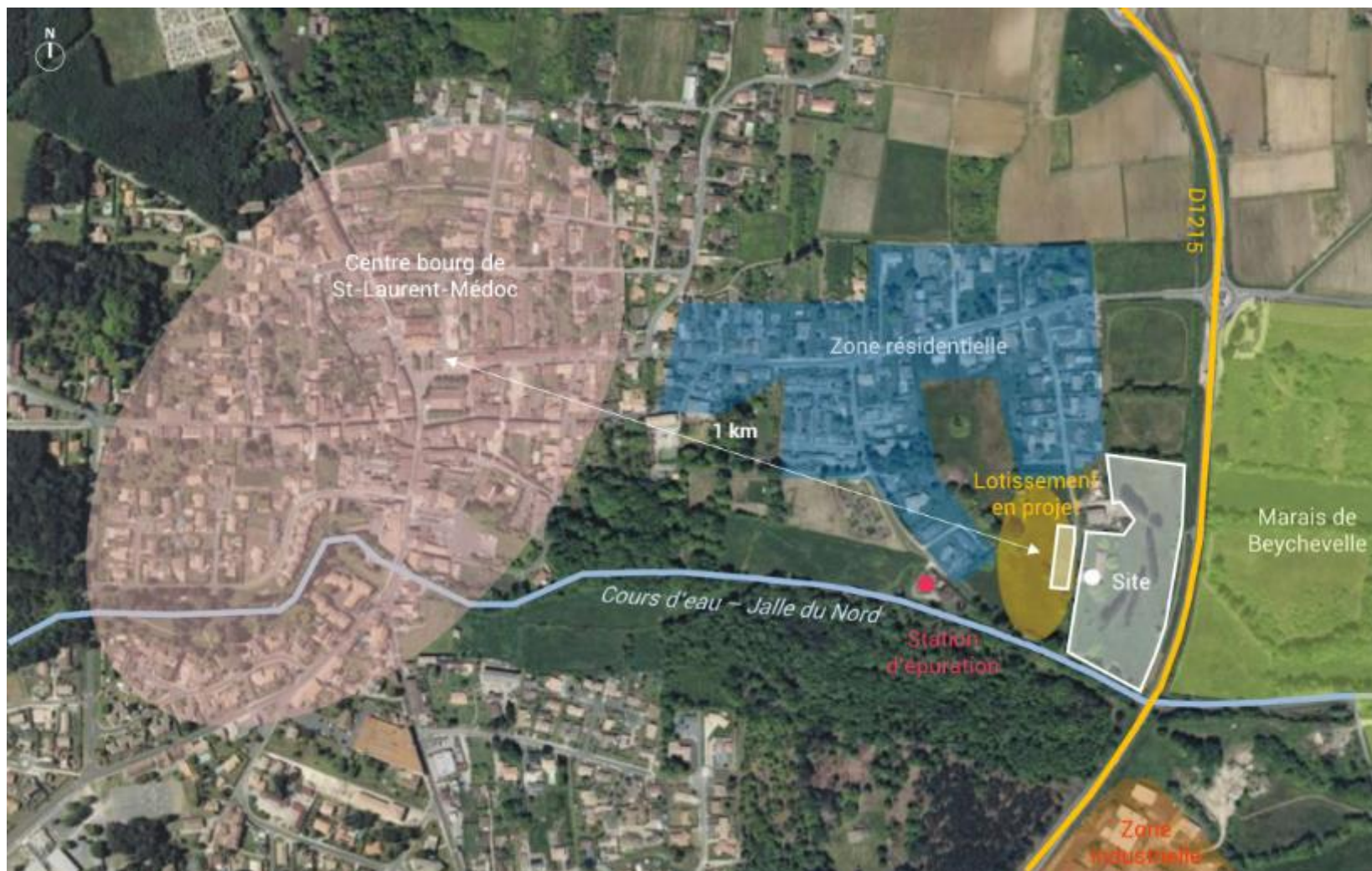
1.1 Présentation du projet

Localisation du projet de Maison du Parc

- La ferme de Lorthe qui accueillera la future Maison du PnR Médoc est située à l'Est de la commune de Saint-Laurent-Médoc, soit une position centrale au sein du territoire du PnR.



Localisation du projet de Maison du Parc



Synthèse du contexte et des composantes du projet de Maison du Parc

Le contexte	Le projet
<ul style="list-style-type: none">Localisation centrale de la future Maison au sein du territoire du PnR MédocSite situé dans une zone pavillonnaire, à l'Est du centre-bourg de Saint-Laurent-Médoc → Faible densité urbaine mais projet de lotissement à venir en face du siteProximité avec la Route Départementale 1215Végétalisation importante du site et de ses abordsAu départ du site, sentier pédestre reliant le port de Beychevelle	<p data-bbox="857 282 1682 319">« Un équipement structurant pour le Médoc »</p> <ul style="list-style-type: none">Terrain de 2,2 haUn projet doté de plusieurs composantes :<ol style="list-style-type: none">Réhabilitation du corps de ferme, datant d'avant 1949, d'une SDP d'environ 550 m², comprenant :<ul style="list-style-type: none">une longère de 389 m² SDP ayant commencé à être réhabilitéeun chai de 64,5 m² SDPune bergerie, en ruineAgrandissement grâce à la construction de 2 extensions, d'une surface totale de 350 m²Construction d'un parking sur une parcelle de 1500 m², en face du site de la future Maison du ParcUn terrain doté d'espaces classés en Zone NP, c'est-à-dire en zone naturelle et forestière à protéger, sensible et strictement inconstructible (soit 19 700 m² SDP)Une réflexion sur les abords de la future Maison du Parc

Enjeux du projet de Maison du Parc

En amont de l'EIS, les enjeux suivants ont été identifiés en lien avec le projet de Maison du Parc :

- **Porter et incarner les valeurs** du Parc Naturel Régional Médoc
- Rendre **visible** la future Maison du Parc, afin de participer à son attractivité.
- Accueillir le **public** dans des lieux adaptés propices aux échanges et à l'animation
- Accueillir **l'équipe** du Parc Naturel Régional Médoc
- **Valoriser le patrimoine bâti** existant par la réhabilitation-reconstruction du bâti existant dans l'esprit des fermes médocaines.
- Valoriser les **espaces extérieurs**
- Rendre le bâtiment et les espaces extérieurs **accessibles** au plus grand nombre (aux différents handicaps y compris PMR)
- **Maîtriser les coûts** d'investissement et d'exploitation
- Intégrer une démarche de **qualité environnementale ambitieuse**, avec notamment le souhait de :
 - Contribuer à la préservation de l'environnement,
 - Rechercher une performance énergétique,
 - Aboutir à un bâtiment exemplaire pour qu'il participe à la sensibilisation des publics puis à l'appropriation des techniques constructives par chacun, sans en faire un bâtiment suréquipé ou élitiste.

1.2. Caractérisation du projet en lien avec l'EIS

Caractérisation du projet de Maison du Parc : sur quoi va porter l'EIS ?

- **Les EIS doivent porter sur un projet :**
 - **« substantiel »**, c'est-à-dire sur un projet dont les grands éléments stratégiques sont explicites, formalisés dans des documents.
 - **Et « stabilisé » à un instant « t »**: l'évaluation porte sur un état d'avancement précis de la conception du projet urbain, qui connaît normalement de nombreuses itérations.
- **Pour le projet de Maison du Parc, l'EIS portera donc sur l'état d'avancement de la conception du projet à « mi-octobre 2021 ».** Plusieurs documents dressant cet état actuel serviront de référence à l'EIS:
 - Programme architectural et technique détaillé :
 - Programme fonctionnel et architectural
 - Fiches descriptives des espaces
 - Programme technique et environnemental
 - Comptes-rendus des ateliers « Accueil du Public » et « Qualité environnementale », réalisés en septembre 2020 par Florès;
 - Compte-rendu de la concertation réalisée auprès de l'équipe salariée du PnR (Florès, 2020);
 - Etude acoustique du site (ORPHEA, 2018).
- En cours de conduite de l'EIS, nous avons pu aussi avoir à disposition le projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue après concours.



La caractérisation du projet de Maison du Parc, objet de l'EIS

La future Maison du Parc :

- **accueillera l'équipe du Parc** (correspondant à un effectif au complet d'environ 23 personnes, entre les agents, les stagiaires et services civiques).
- **assurera des fonctions administratives mais aussi d'accueil et d'information du public, d'exposition et d'animation**
- a vocation à accueillir un **centre de ressources** dans les domaines de compétence du Pnr.



La caractérisation du projet de Maison du Parc, objet de l'EIS

Pour cela, la future maison du Parc sera composée de 2 blocs fonctionnels :

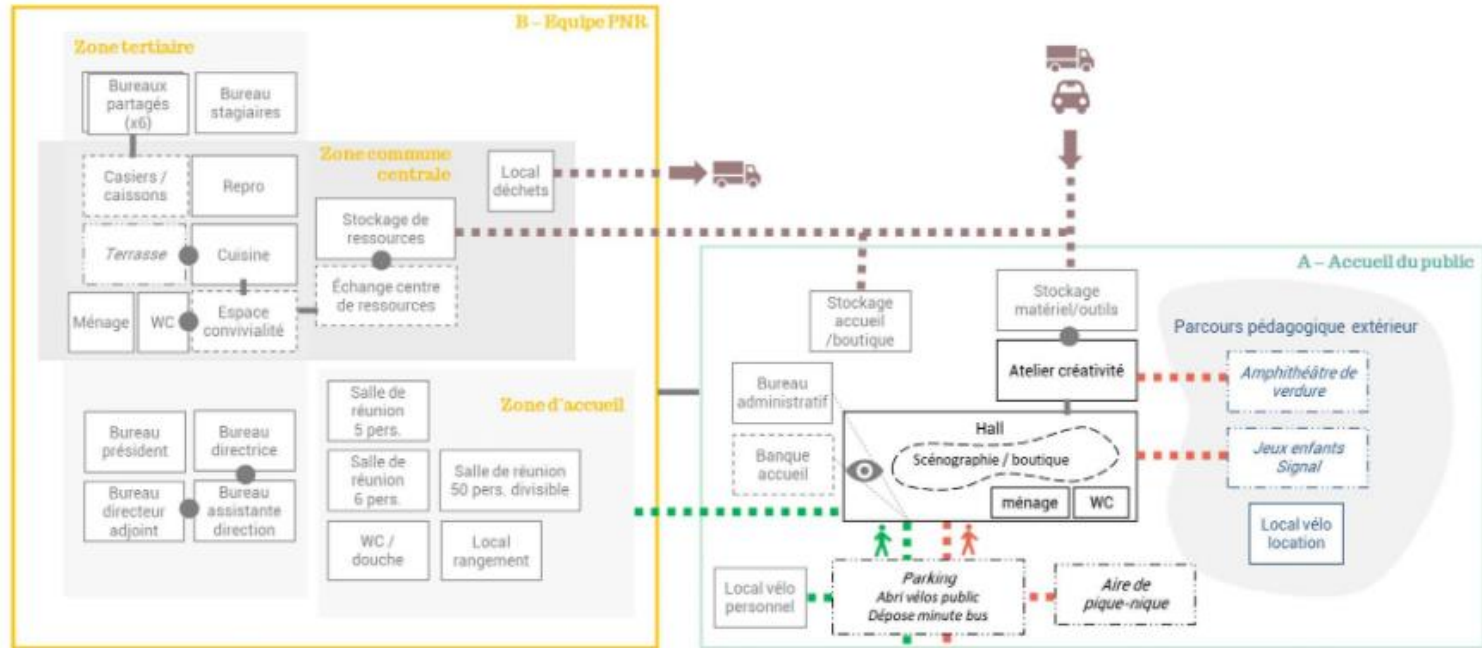
- Le **bloc A « Accueil du public »** (316 m² SU) est constitué de locaux et espaces extérieurs dédiés à l'accueil du grand public, avec notamment :
 - des lieux d'information, d'exposition, de rencontre et d'animation (atelier).
 - un parking et des locaux vélos, en extérieur.

Certains espaces extérieurs seront ouverts au public en horaires étendus. Un lien visuel et physique est souhaité entre les espaces intérieurs et extérieurs.

- Le **bloc B « Equipe PNR »** (528 m² SU) est constitué de locaux et espaces extérieurs dédiés à l'activité de l'équipe du Parc avec :
 - une zone d'accueil permettant aux partenaires extérieurs ou élus d'être reçus dans un espace dédié contenant des salles de réunions
 - une zone tertiaire contenant les bureaux individuels et partagés nécessaires à l'équipe du Parc
 - une zone commune centrale servant de support de travail à toute l'équipe, composée notamment d'espaces de convivialité, de stockage, et de logistique.



La caractérisation du projet de Maison du Parc, objet de l'EIS



Légende



La caractérisation du projet de Maison du Parc, objet de l'EIS

Un des panneaux de présentation du projet retenu après concours



1.3. Composantes du projet retenues pour l'EIS

Les composantes du projet retenues pour l'EIS

- Pour être pertinentes, les EIS doivent porter sur des composantes du projet qui peuvent encore évoluer à l'issue de la démarche (analyses + recommandations), d'où l'importance d'identifier :
 - **Les invariants:** composantes du projet stabilisées, sans perspectives d'évolution.
 - **Et les marges de manœuvre :** ce qui peut encore évoluer.

- **Le projet de Maison du Parc, un projet déjà « avancé », avec de nombreux invariants:**
 - Le cahier des charges de l'EIS et les différents documents fournis soulignent que la programmation immobilière et fonctionnelle de la Maison du Parc est déjà précise.
 - Une partie conséquente (soit 19 700 m² SDP) du site de la future Maison de Parc est en outre classée en Zone NP, c'est-à-dire en zone naturelle et forestière à protéger, sensible et strictement inconstructible, où les possibilités d'aménagement sont limitées.



Les composantes du projet retenues pour l'EIS

- Les marges de manœuvre pouvant être analysées dans l'EIS du projet de Maison du Parc:
 - L'aménagement des futurs espaces publics et des futurs espaces dédiés à l'équipe salariée (intérieurs et extérieurs), notamment en termes de mobilier urbain, d'usages et d'appropriation.
 - L'aménagement des abords du site (départ du sentier des Marais de Beychevelle, accessibilité au site...)
- Notre analyse systématique des composantes du projet (cf. tableau infra) étaye le choix de composantes.



« Dans le cadrage, pas inclure forcément la totalité du sentier qui part de la Maison du Parc. En revanche inclure dans le projet qu'il y a un sentier qui permet de partir ». (Entretien de cadrage)

Les composantes du projet retenues pour l'EIS

- Analyse des marges de manœuvre sur les composantes du projet (grille inspirée du guide ISADORA, 2020)

Composantes	Contenu actuel	Invariant / marges de manœuvre en l'état actuel
Thématique "Mixité fonctionnelle"		
Equipements et services	Bureaux et espaces de convivialité pour l'équipe salariée, espaces de réunion	Marges de manœuvre (gestion des espaces, mobiliers...)
Equipements et services	Espace d'exposition, Atelier "Créativité"	INVARIANT
Equipements et services	Location de vélo, boutique	INVARIANT
Thématique "Ilots"		
Caractéristiques du bâti	Localisation/occupation au sol des différents ilots (plan masse)	INVARIANT
Caractéristiques du bâti	Hauteur / gabarit des bâtiments	INVARIANT
Thématiques "espaces publics"		
Place relative et organisation générale	Localisation	INVARIANT
Types d'espace	Voies de déplacements, jardin...	INVARIANT
Caractéristiques des espaces libres	Modalités d'accès, gestion, intégration dans le tissu urbain et rural plus large...	Marges de manœuvre
Caractéristiques des espaces libres	Départ du sentier de Beychevelle, parking, dépose minute...	Marges de manœuvre
Caractéristiques des espaces libres	Mobilier urbain, matériaux, éclairage public...	Marges de manœuvre
Thématique "espaces verts"		
Localisation, place relative	Environ 2 ha d'espaces verts	INVARIANT (présence d'une large zone NP, contraignante)
Vocations d'usage (loisirs/sports/contemplation/ateliers pédagogiques)	Structuration et programmation, mobilier urbain	Marge de manœuvre
Modes de gestion / animation	Modalités d'accès, intégration dans un tissu urbain et rural plus large	Marge de manœuvre

1.4. Déterminants de santé prioritaires à explorer

Les déterminants de santé prioritaires dans le cadre de l'EIS

- Dans une EIS, les déterminants de santé à explorer prioritairement doivent :
 - Être cohérents avec les composantes du projet retenues (c'est-à-dire pouvoir être impactées par ces composantes du projet).
 - Et présenter une plus-value en termes d'analyse par rapport aux études / travaux déjà réalisés.
- Les entretiens de cadrage (cf. lecture des enjeux page suivante) ont permis de compléter les analyses réalisées lors de la formation « Starter » en lancement de la mission.

Grille de 15 déterminants de santé « impactables » par un projet d'aménagement, guide ISADORA:

Les déterminants de santé sur lesquels les choix d'aménagement sont susceptibles d'agir²⁴:

Environnement physique / milieux				Environnement physique / Cadre de vie				
Qualité de l'air	Eaux	Qualité des sols	Biodiversité	Champs électromagnétiques	Environnement sonore	Luminosité	Température	Sécurité
Environnement socio-économique			Style de vie & Capacités individuelles					
Interactions sociales		Accès à l'emploi, aux services et aux équipements	Activité physique	Alimentation	Compétences individuelles	Revenus		

- Légende
- Ilot de fraîcheur / masques
 - Zone exposée aux vents dominants
 - Barrière contre le vent
 - Façade avec risque de surchauffe estivale
 - Façade avec apports solaires valorisables



Synthèse des enjeux de santé issus des entretiens de cadrage

« Au bord d'une Départementale, en termes de Qualité de Vie au Travail, travailler les fenêtres ouvertes ça va être compliqué ».

La proximité avec les jardins familiaux, constitue une opportunité.

«Que les gens s'autorisent à venir, que ce soit accessible aux personnes porteuses d'un handicap ».

Une part de la population médocaine qui éprouve des difficultés à accéder à une alimentation équilibrée, fraîche et variée.

Le bruit, « j'espère que pour les espaces qui entourent la Maison de Parc, ça va pas être trop gênant, pour les activités pédagogiques, va falloir prendre en compte ».

«Qu'on soit sur une bâtisse professionnelle et chaleureuse à la fois, qu'on ait envie de venir et de revenir ».

« Un enjeu très simple de produits de saison de qualité... puisqu'on a de la place, pourquoi s'en priver! ».

Enjeu autour de « la mobilité psychologique [...] Avec la Maison de Parc, si les gens découvrent le sentier et si ça leur donne envie d'aller plus loin, et qu'ils veulent se remettre à faire du vélo... En se disant « ça me redonne envie de faire du vélo, mon job, je peux y aller à vélo... ».

« On est nombreux dans l'équipe à vouloir travailler en marchant, pour lutter contre la sédentarité [...] Actuellement, à part un ballon pour s'asseoir dessus quand on travaille, c'est la seule chose qu'on ait trouvé ».

«Faire en sorte que la maison de Parc soit un endroit où il fait bon passer, que les gens s'approprient le site, une chose ouverte aux autres, de pas sanctuariser».

«Veiller à la circulation et à la régulation des flux; à la circulation et à la sécurité des personnes. Je pense aux enfants, avec la rue de Lorthe, y a pas de clôture ».

Les déterminants de santé prioritaires dans le cadre de l'EIS

- **5 déterminants de santé ressortent comme étant à la fois « impactables » par les composantes du projet retenues et intéressantes à investiguer du point de vue des parties prenantes:**
 - **Environnement sonore**
 - **Interactions sociales, solidarité et prévention en matière de santé.**
 - **Activité physique et mobilité**
 - **Alimentation (équipe salariée, projet pédagogique...)**
 - **Qualité de l'air intérieur et extérieur**

Articulation entre composantes du projet à analyser et déterminants de santé prioritaires

Composantes du projet à analyser en priorité

Aménagement des futurs espaces dédiés au public (intérieur/extérieur)

Aménagement des futurs espaces dédiés à l'équipe salariée (intérieur/extérieur)

Aménagement des abords du site

Effets directs du projet +/-

Espaces proposant et favorisant une diversité d'usages, notamment dans les espaces dédiés au public (dont espaces de convivialité)

Espaces flexibles dédiés à l'équipe salariée (dont espaces de convivialité)

Promotion des mobilités douces au sein du site : locaux à vélo, dépose-minute pour les bus...

Espaces propices à la création d'un verger pédagogique, à l'accueil d'élevage... (dimension patrimoniale du site...)

Proximité avec la coulée verte et le sentier du Marais de Beychevelle

Nuisances potentielles liées à la proximité avec la route départementale

Principaux déterminants de santé potentiellement impactés

Interactions sociales

Lieu de rencontre, mixité sociale, générationnelle, des genres, entraide aux personnes vulnérables...

Activités physiques et mobilités

(mobilités actives, sports/jeux/loisirs)

Alimentation

(Equipe salariée, projets pédagogiques...)

Environnement sonore

(Bruit routier)

Qualité de l'air

(Pollution routière, espèces allergènes...)

Impacts sur la santé

Santé physique :

- Obésité
- Maladies chroniques
- Maladies respiratoires
- Qualité du sommeil
- ...

Santé mentale et psychosociale :

- Stress
- Isolement
- Détresse psychologique
- Lien social
- Sérénité
- ...

1.5. Périmètre territorial

Le périmètre territorial de référence : enjeux « aménagement favorable à la santé » de la zone directement impactée par le projet de Maison du Parc

Repérage qualitatif des atouts/opportunités...



Le périmètre territorial de référence : enjeux « aménagement favorable à la santé » de la zone directement impactée par le projet de Maison du Parc

... et des faiblesses / risques

-  Route départementale
-  Nuisances sonores
-  Enjeux de qualité de l'air
-  Station d'épuration
-  Site non-clôturé à proximité de voies routières
-  Rues faiblement propices aux mobilités actives/ enjeu d'accessibilité PMR
-  Rayon d'accessibilité à 5min à pied (Isolement du site et sentiment de sécurité?)



Des pistes de réflexion, au croisement entre enjeux/potentiels du site et composantes du projet de Maison du Parc analysées dans l'EIS

- **Quels aménagements possibles pour faire de la Maison du Parc et de ses espaces extérieurs un élément intégrant des circuits de mobilités actives sur le territoire du Médoc?**
- **Quelles complémentarités créer entre les espaces verts du site, les actions du PnR en faveur de l'alimentation et les équipements préexistants aux abords du site (jardins communaux, élevage...)?**
- **Comment faire de la Maison du Parc, un lieu de rencontre, accessible par tous et toutes (et notamment les « publics sensibles »)?**
- **Comment garantir un environnement sonore confortable pour les salariés et les visiteurs, tant dans les espaces intérieurs qu'extérieurs?**



1.6. Choix des publics-cibles de l'EIS et modalités d'association

Publics prioritairement ciblés par l'EIS

Le cahier des charges, les échanges issus de la formation *Starter* (COMODEIS) et les entretiens de cadrage permettent d'identifier **3 publics à prendre en compte prioritairement dans le cadre de l'EIS de Maison du Parc** :

- **Les salariés de la Maison du Parc**
- **Les riverains**
- **Les futurs visiteurs /usagers**

« Il faut qu'on soit attentif au ressenti des riverains vis-à-vis de cette Maison, aux modifications inévitables de leur cadre de vie et être attentif à ce qu'ils puissent le vivre le plus sereinement possible [...] En termes de santé, c'est pas anodin parce que certains nous ont montré que c'était une source d'anxiété réelle ». (*Entretien de cadrage*)

Les salariés, ce sont les « usagers au quotidien du bâtiment, c'est quand même eux qui vont y être tout le temps ». (*Entretien de cadrage*)



Des modalités de mobilisation des parties prenantes diversifiées

- Pour mobiliser l'équipe des salariés du PNR et les riverains, le choix a été fait de conduire deux réunions collectives; pour les publics usagers potentiels, l'approche qualitative a consisté en deux journées à la rencontre de ces publics (enquête micro-trottoirs).
- Ces approches visent à recueillir des données qualitatives sur la connaissance du projet, et la perception des impacts possibles en matière de santé, tout en mobilisant et sensibilisant sur les enjeux de santé et bien-être que le projet peut apporter. Elles ont donc une forte dimension prospective : l'objectif est bien d'amener les habitants, les usagers et les acteurs locaux à se projeter sur les enjeux de santé actuelle mais aussi en dynamique sur la durée du projet et au-delà.

Equipe / salariés du PNR

- Atelier de travail (10 mai 2022)

Riverains de la Maison

- Réunion collective (24 juin 2022)

Publics usagers potentiels de la Maison

- Micro-trottoirs (2 et 3 juin 2022)

Mobilisation des parties prenantes : zoom sur les micros-trottoirs

- Les micros-trottoirs constitue une méthode d'enquête flash.
- **Comment?** D'une durée d'environ **5/10 minutes par personne**, cette enquête permet d'interroger un **grand nombre d'habitants et d'usagers potentiels du parc**, sur leurs perceptions de la future Maison du Parc, sur son inclusion au sein du territoire, sur leur usages actuels et futurs ainsi que sur les impacts potentiels de la Maison du Parc sur leur état de santé/mode de vie...
- Ces micros-trottoirs font ensuite l'objet d'une analyse et permettent **d'alimenter tant la phase d'estimation des impacts que la phase de recommandations.**



2) PHASE D'ANALYSE

NOVASCOPIA

2.1. Enquête microtrottoirs

Déroulé des micros-trottoirs et profil des personnes interrogées

Des micros-trottoirs conduits les 2 et 3 juin 2022, principalement au sein de 4 communes du PnR :

- Hourtin (marché)
- Saint-Laurent-Médoc (centre-ville)
- Soulac-sur-Mer (marché)
- Pauillac (Lycée et centre-ville)

40 personnes interrogées sur :

- Leur connaissance du Parc et de la Maison de Parc,
- le projet de Maison de Parc,
- Leur état de santé/bien-être en Médoc et sur l'influence potentielle de la Maison de Parc sur leur bien vivre en Médoc.

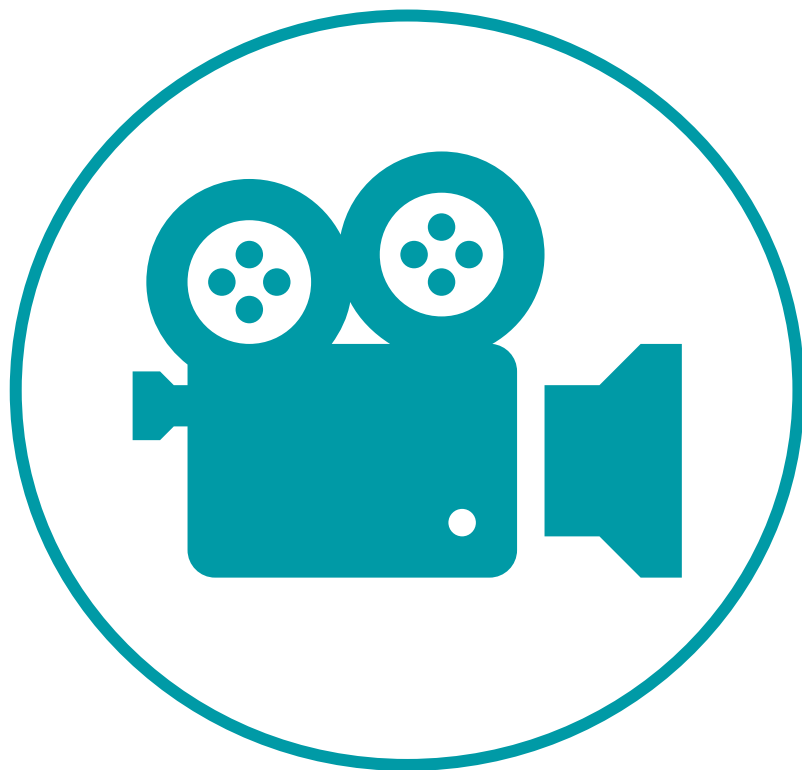


Un panel diversifié



- Des personnes interrogées de 14 à 79 ans
- Une vingtaine de femmes interrogées pour presque autant d'hommes
- Des communes de résidence et des origines géographiques diversifiées : Médocains de longue date, habitants saisonniers, touristes aquitains ou du reste de la France...
- 9 personnes filmées, 1 enregistrées et 30 interrogées par questionnaire

Synthèse vidéo des micros-trottoirs



Connaissance du parc et de la Maison de Parc

- **La plupart** des personnes interrogées connaissent l'existence du Parc Naturel Régional Médoc et ont une idée de son rôle...

““ Oui, je connais vaguement : Protéger l'environnement, le bâti ancien, limiter les déchets.

““ Parc protégé pour la faune et la flore, pour éduquer. On a fait des sorties avec l'école, pour apprendre le fonctionnement des grenouilles...

““ Je connais les panneaux mais sinon pas tellement.

““ Label qui sert à cadrer ce qui environnement, urbanisme et à régulariser tout ça...

““ Un espace protégé avec des activités économiques où les locaux sont consultés. Animation et sensibilisation.

““ Fixer les jeunes dans le territoire, valoriser la proximité avec Royan.

““ Une volonté d'unir le haut et le bas Médoc.

““ Aller au-delà de l'oenotourisme

““ Des retours négatifs

Connaissance du parc et de la Maison de Parc

- ... **Mais très peu** de personnes connaissent l'existence de la Maison de Parc, et **seulement 1** a participé aux activités de la Maison de Parc

“

On est sans voiture donc Saint-Laurent, on ne connaît pas.

- **Et beaucoup** ne connaissent pas le rôle/l'intérêt d'une Maison de Parc

“

Pareil que le rôle du parc

“

Informier sur les biotopes. Se rendre compte des particularités de chaque région. Faire connaître l'histoire, notamment dans les marais.

“

Faire des expos.

“

Expliquer et préserver

“

Info, sensibilisation, vente de produit et activités

Confusion avec un parc animalier, un parc municipal ou un office du tourisme

- **Seulement 1 personne** connaît le projet d'installation de Maison de Parc au sein de la Ferme de Lorthe et **quelques** personnes connaissent le lieu.

Éléments incitatifs et répulsifs à la fréquentation de Maison de Parc

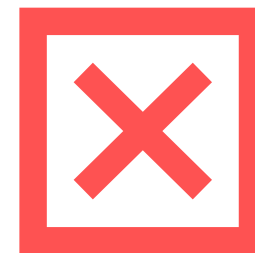


3 facteurs incitatifs majeurs :

- **Présence de parcours de santé/découverte/randonnées et cadre paysager**
- **La présence d'équipements et de services :** commerces/restauration, lieu de rencontre
- **L'accessibilité :** éloignement, possibilité de s'y rendre en transports en commun, à pied ou à vélo, enjeu autour de l'accessibilité



Accessible, des choses à voir, une buvette



2 facteurs répulsifs majeurs :

- **Manque d'activités adaptés aux intérêts,** notamment chez les Médocains qui ne se sentent globalement pas concernés par ce projet
- **L'accessibilité :** éloignement, possibilité de s'y rendre en transports en commun, à pied ou à vélo, enjeu autour de l'accessibilité

Les Médocains ne pensent pas être le public-cible de la Maison de Parc. Ils estiment qu'elle est à destination des touristes et des enfants.



Si y a rien à voir, si c'est pas accessible, si c'est trop cher

D'autres éléments évoqués moins fréquemment :



- le manque de temps,
- le coût,
- Le calme, la tranquillité
- la présence de nuisances sonores (2 personnes) et la qualité de l'air (une personne)
- Le libre accès

Qu'aimeriez-vous trouver dans la Maison de Parc?

Plusieurs thématiques ressortent particulièrement :

- **Valorisation des produits alimentaires locaux** : foire, produits locaux, mise en lien avec des producteurs
- **Formation, des jeunes notamment** : formations à la botanique, aux métiers de l'agriculture, un lieu ressource pour trouver des stages, ateliers à destination des familles et des écoles
- **L'élevage, les cultures** : ferme pédagogique, potager
- **Des événements culturels, éducatifs** : expositions, concerts...
- **Des sentiers pédagogiques et sportifs, adaptés** : sentiers pédagogiques, circuits vélos et de randos, bancs...

“ Faire connaître le Médoc aux Médocains, l'environnement, les sujets économiques, rdv informatifs sur les projets...

“ Explication sur la ruralité, l'histoire, des parcours naturel et culturels, des fermes...

“ Je ne sais pas, je n'ai pas de réel besoin

“ Trouver de la bonne cuisine, des produits tracés, de bonne qualité.

“ Se mettre en relation avec le marathon du Médoc

“ Offrir la possibilité de prendre soin des animaux

“ Expositions, festivals permettant de retracer le patrimoine qui a tendance à se perdre avec les touristes

“ Formation à la botanique, en zoologie, trouver des stages

“ Découvrir et apprendre en toute autonomie.

“ Faire attention que tout le monde s'y sente à l'aise, proposer quelque chose pour les nounous, proposer du bénévolat mettre en valeur ses connaissances.

Bien vivre en Médoc ; santé et bien-être au sein de la Maison de Parc

- **La plupart** des personnes interrogées se sent en bonne santé en Médoc. **Quelques unes** évoquent les impacts négatifs liés à la viticultures : usages de pesticides et alcoolisme.



Les nuages de pesticides dans les vignes, ça va faire fuir les touristes !



On se sent mieux ici que dans les grandes villes.



Quand je suis à Soulac, je respire.



Bonne santé, parce que je varie de mon alimentation, je fais du sport et je marche.

- **Et des avis contrastés** sur la capacité de la Maison de Parc à améliorer la santé et le bien-vivre en Médoc



Je suis pas sure : la qualité de vie qu'on a ici, elle se fait naturellement, l'accès à la mer, l'ambiance petit village...



Non, elle est trop loin pour moi!



Au travers de la valorisation du terroir



La Maison de Parc peut me faire connaître des choses sur mon environnement et donc améliorer mes modes de vie. Et encourager les Médocains et les touristes à préserver l'environnement.



Non pas tellement sauf si les gens aiment beaucoup faire des rencontres.

2.2. Réunion avec les riverains

Perception d'ensemble des impacts du projet les concernant:

- **Aspects positifs:**
 - Valorisation de leur environnement, du « quartier »: qualité architecturale du projet présenté, présence de matériaux esthétiques (« bois »), présence d'animaux sur le site...
 - Sécurisation du quartier, par la restauration de la ferme et ses alentours et en donnant une fonction et meilleure image à ce secteur: effets attendus sur la disparation des mésusages (trafic de drogues, véhicules volés...).
 - Création / amélioration des « promenades ».
- **Aspects négatifs:**
 - Accroissement de la circulation (maison + nouveau lotissement, avec des appréhensions sur ce dernier: types de maisons et donc nombre d'habitants).
 - Impacts des grands événements (Assemblée): affluence et stationnement, entraînant une circulation difficile pour les riverains...

— Environnement sonore:

- **Pas une problématique actuellement: « on n'est pas gênés par la départementale ».**
- **Peu de crainte d'un impact négatif du projet de Maison du Parc sur cette dimension:**
 - l'appréhension sur l'impact de la circulation automobile n'est pas associée au bruit.
 - Une inquiétude sur le bruit que pourront générer les « grands événements », l'assemblée...

Interactions, solidarité, prévention:

- **Des attentes et inquiétudes concernant avant tout la « communauté des voisins ».**
- **Inquiétude majeure: l'afflux de circulation automobile, posant des questions de sécurité « pour les enfants jouant dans la rue, faisant du vélo »:**
 - Portant au moins autant sur la circulation induite par le nouveau lotissement que par la fréquentation de la Maison du Parc.
 - Pouvoir conserver la possibilité de fermer une fois par an l'accès pour la fête des voisins.
- **Intérêt possible: pouvoir organiser la fête des voisins sur le site de la Maison du Parc, disposer d'un terrain de pétanque...**

Qualité de l'air:

- Pas une problématique actuellement, « saut pour la station d'épuration, avec des odeurs désagréables quelques fois par an, surtout les jours de grosses chaleurs ».
- Pas de crainte d'un impact négatif du projet de Maison du Parc sur ce point.

Activités physiques et mobilité:

- Des pratiques actuelles variables de vélo, de marche...
- Pas de perspective de changer ces pratiques en fonction de ce que la Maison du Parc et son environnement immédiat peut apporter : « on connaît déjà les chemins dans le coin », « on utilisera nos propres vélos »...

Alimentation:

- **Le constat de difficultés d'accès facile et financièrement abordable à des produits locaux de qualité (« les magasins de producteurs à Cissac sont trop chers, on n'y va plus »).**
- **Un vrai intérêt pour ce que la Maison du Parc peut apporter en matière d'accès à l'alimentation, du fait de sa proximité :**
 - « corner » des produits marques valeurs du PNR,
 - Participation à une AMAP livrant sur le site de la Maison, ouverte aussi bien à l'équipe, aux riverains...
 - Cueillette de fruits dans un verger (mais pas d'attente de jardins maraichers partagés: « ceux qui veulent le font dans leur propre jardin »).

2.3. Rencontre avec l'équipe du PNR

Perception d'ensemble des impacts du projet sur la qualité de vie au travail:

- **Aspects positifs:**
 - **Le bénéfice d'un « environnement naturel »:**
 - « plaisir d'être dans la nature »,
 - « être dans la nature permet une vraie coupure à midi ».
 - **Des locaux et des conditions de travail plus conviviales et efficaces:**
 - Des contacts facilités avec le public.
 - Le rassemblement de l'équipe sur un même site, qui aura un impact sur la cohésion d'équipe.
 - Un cadre agréable pour des interventions, des réunions, des moments conviviaux...
 - Un espace « grand, moderne et avec des nouveaux équipements »; « des nouvelles pièces permettant de s'approprier beaucoup plus les lieux ».
 - Des locaux beaucoup plus fonctionnels et agréables à utiliser, correctement isolés, une fluidité dans les déplacements.
- **Aspects négatifs:**
 - **Une interrogation prédominante, le bruit routier lié à la départementale:** « peur de ne pas pouvoir profiter pleinement du potentiel du site du fait du bruit ».

Environnement sonore:

- **Constat d'une situation non satisfaisante dans les locaux actuels:**
 - Bruit liée à la circulation dans le centre ville.
 - ET bruit interne au bâtiment: « difficultés de concentration quand une réunion se déroule ».
- **Dans le projet, une appréhension forte sur le bruit lié à la départementale, pour les activités en extérieur:**
 - Activités auprès des publics: « il va falloir forcer la voix quand on parlera à un groupe dehors, notamment pour les seniors ou les mal entendants »; « ce serait dommage de devoir s'équiper de casques »; « des participants ne vont pas s'accrocher s'ils n'entendent pas tout ».
 - Et pour les temps de vie de l'équipe : temps de la pause pour déjeuner, ou « possibilité de faire des réunions en extérieur ».
- **Dans le projet, une anticipation positive sur l'amélioration de l'environnement sonore à l'intérieur:**
 - Prise en compte dans la programmation de l'isolation acoustique; il y aura une salle dédiée à la reprographie.

Qualité de l'air:

- **Un degré d'appréhension globalement faible sur l'impact de la proximité de la départementale sur la qualité de l'air sur le site de la future Maison.**
- **Des enjeux pointés sur la qualité de l'air extérieur:**
 - Avec la perspective de proposer des ateliers / animations en extérieur aux publics: un enjeu d'avoir une idée anticipée de la qualité de l'air en extérieur: « on pourrait adapter les animations en fonction de la qualité de l'air ».
 - Vigilance sur la présence de plantes allergènes sur le site.
- **Qualité de l'air intérieur: idée de prévoir des mesures d'aération spécifiques pendant les premiers mois après la livraison du bâtiment.**

Interactions, solidarité, prévention:

- **Globalement, des anticipations positives sur la possibilité et la qualité d'interactions entre les membres de l'équipe et dans la relation avec les différents publics.**
 - « non seulement les bâtiments proposent plus de places, mais il y aura aussi des espaces de convivialité, des lieux de rencontre plus informelles où on pourra échanger d'une autre manière entre collègues ».
- **Quelques points de vigilance pointés:**
 - « veiller au lien entre les personnes à l'accueil et le reste de l'équipe ».
 - « trouver le bon équilibre entre le temps accru passé avec les publics et celui avec les collègues ».
 - « pourquoi pas avoir quelqu'un désigné pour vérifier si la qualité des relations s'en trouve vraiment améliorée dans les nouveaux locaux, si les circulations sont fluides? Cela peut être quelqu'un désigné pour les premiers mois, ou un rôle qui tourne dans la durée ».

Activités physiques et mobilité:

- **Une localisation et un environnement considérés comme beaucoup plus propices à l'activité physique notamment « à la pause méridienne »:**
 - « pour ceux qui ont et font du vélo, cela donnera beaucoup plus envie de l'utiliser, se rendre au centre de Saint-Laurent ou utiliser les chemins ».
 - « on pourra prévoir des temps d'échange, de réunion « en marchant »; « on pourra aller marcher 5 minutes pour respirer ».
 - « cela donne envie de monter des activités avec les publics en extérieur, en se promenant ».
- **Un intérêt pour l'idée de mettre à disposition des vélos sur le site de la Maison, accessibles à l'équipe / ou prévoir la présence régulière d'un atelier de réparation de vélo sur site.**

Alimentation:

- **Actuellement, une localisation pratique pour différentes solutions de restauration (restaurants, food truck, courses au Super U...).**
- **Un transfert dans la nouvelle Maison qui ne devrait pas modifier les habitudes de courses pour le repas du déjeuner... mais la possibilité de cuisiner et pouvoir déjeuner en extérieur est perçue globalement comme une amélioration.**
 - « il faudra être vigilant sur le nettoyage de la cuisine, instaurer des règles pour éviter des tensions ».
 - « des intervenants extérieurs sur l'alimentation et la nutrition pourront aussi apporter des idées pour l'équipe ».
- **Un intérêt pour une partie des participants à s'intégrer dans une AMAP livrant à la Maison du Parc.**

2.4. Synthèse des analyses qualitatives

Synthèse: points de vue comparés des 3 publics rencontrés quant aux impacts du projet les concernant

	Usagers potentiels	Riverains	Equipe
Environnement sonore	Neutre	Neutre	Négatif - -
Qualité de l'air	Neutre	Neutre	Négatif -
Interactions, solidarités, prévention	Positif ++	Négatif - -	Positif +
Activités physiques	Positif +	Neutre	Positif +
Alimentation	Positif ++	Positif +	Positif +

2.5. Apport des données probantes

Analyse ciblée des données probantes

L'idée d'intégrer les apports des données probantes issues des travaux de recherche, au même titre que les apports des démarches qualitatives impliquant les habitants et les acteurs du projet, est caractéristique des EIS. L'objectif est de produire une analyse, puis construire des recommandations qui peuvent s'appuyer sur des interventions fondées sur des preuves (« evidence-based intervention »).

Dans le cadre de l'EIS du projet de Maison de Parc, la revue de la littérature a démarré dès la phase de cadrage et s'est poursuivie dans la phase d'analyse, en ciblant des axes de synthèse en lien avec les déterminants de santé retenus comme prioritaires (cf. phase de cadrage), et précisées progressivement au regard des enjeux qui ont émergés. Cette recherche a été réalisée dans des revues à comité de lecture de différentes disciplines (santé publique, géographie, sociologie, urbanisme) et dans les rapports d'Evaluations d'Impact en Santé menées en France et à l'étranger.

Des éléments issus des données probantes sur les 5 axes sont intégrés au sein des recommandations (cf. partie suivant), sont présentés ici des éléments plus fournis sur deux axes explorés de manière plus approfondie:

1. Quelles articulations entre perception du bruit et qualité de vie / santé ?
2. L'alimentation peut-elle être facteur d'ancrage territorial pour la Maison de Parc, en promouvant la solidarité, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance ?

**Axe : Perceptions du bruit et qualité
de vie**

Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – les premiers constats



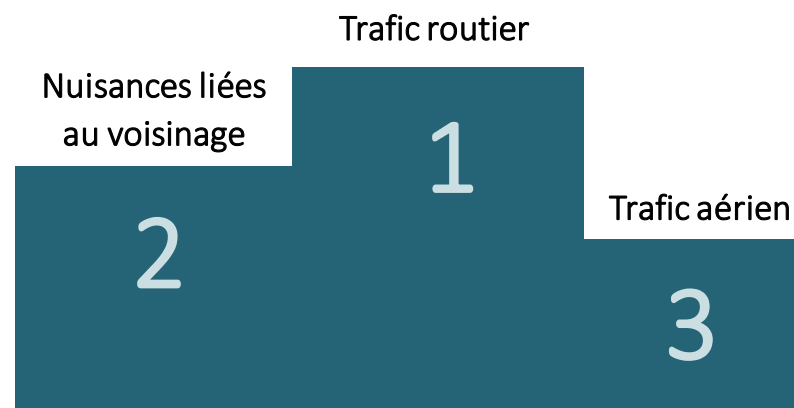
Le bruit comme un « son ou un ensemble de sons qui se produisent en dehors de toute harmonie régulière »

- Le bruit comme un élément **fortement subjectif** puisque la définition de ce qu'est un bruit (ou pas) dépend fortement du **degré de sensibilité**, des **caractéristiques des individus** (âge, genre, niveau social, lieu de résidence...) mais aussi de leur **état de santé et du contexte** dans lequel ils se trouvent (facteurs individuels et facteurs de situation).
- La gêne sonore ressentie est également dépendante la **fréquence**, **l'intensité** et **la durée de l'exposition au bruit**.



En 2016, **93 %** des

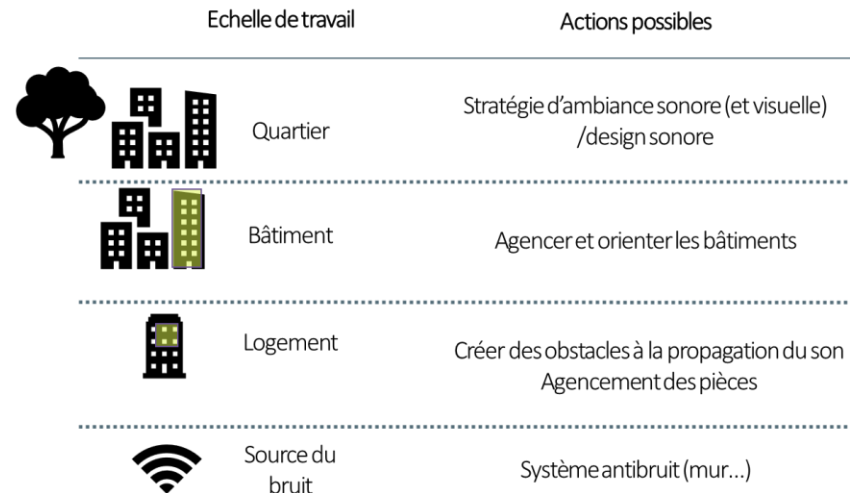
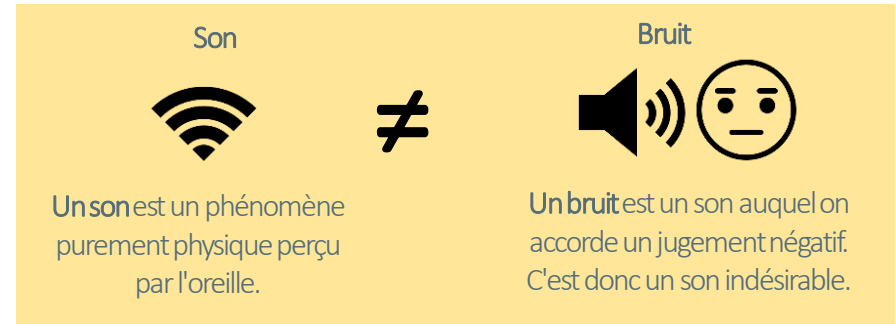
Français estiment être exposés à un niveau de bruit excessif, quotidiennement, que ce soit dans les lieux publics, les espaces de travail, les transports en commun, la rue ou les magasins.



Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – les premiers constats

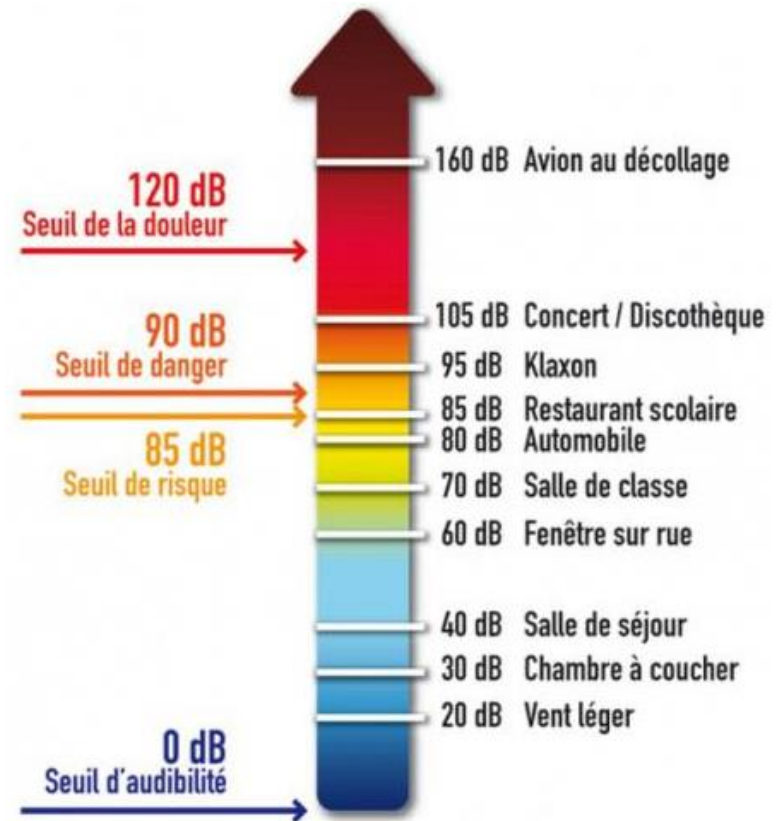
La notion de bruit recouvre de multiples réalités

- La perception du bruit varie :
 - selon les individus,
 - les espaces,
 - le type de bruit (continu, discret, aigu, grave...),
 - le contexte (habitat, bureau, nuit, jour)
- Pour lutter contre les nuisances dues au bruit, les interventions se situent :
 - sur la source de bruit en elle-même ou sur la zone où on veut atténuer le bruit
 - en préventif (avant la réalisation de la source de bruit/de la zone d'habitation) ou en « curatif ».
 - à différentes échelle (logement, bâtiment, quartier...)



Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – les premiers constats

- L'exposition au bruit comporte de multiples risques pour la santé, notamment parce qu'elle **altère la qualité de vie**. Elle provoque : une fatigue auditive, des sifflements ou des acouphènes, elle diminue la concentration et les performances d'apprentissage, augmente les troubles cardiovasculaires et peut engendrer une surconsommation de médicaments en lien avec un état chronique d'anxiété.
- Le bruit peut également influencer la qualité du **sommeil** : une exposition diurne (c'est-à-dire pendant le temps de travail par exemple) de 12 heures à 85 dB(A) provoque une réduction du nombre et de la durée des cycles de sommeil ; si bien que le bruit interfère avec la fonction récupératrice du sommeil et peut entraîner une fatigue chronique.
- Le bruit peut aussi constituer un **facteur de stress** dans la mesure où il est chronique, imprévisible et incontrôlable.
- **Dans le cadre professionnel**, la gêne liée au bruit est alors associée à l'insatisfaction au travail, à l'irritabilité, à l'anxiété, voire à l'agressivité. A noter que l'émergence de ces troubles dépend également du caractère prévisible ou non du bruit, du type d'activité exercée et d'autres facteurs de stress.



Certaines analyses ont montré que la déclaration du ressenti d'un effet sanitaire lié au bruit était plus fréquente chez les personnes se déclarant gênées par des bruits provenant de « fauteurs de troubles » facilement identifiables (voisinage, deux roues) que chez celles gênées par des bruits plus « diffus », dont on perçoit par ailleurs davantage l'utilité des sources (autoroute, avions). Il faut donc bien opposer la gêne ressentie et les effets sanitaires perçus.

Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – les premiers constats

Un coût social estimé par individu (effets de gêne la journée, troubles du sommeil la nuit) croissant avec le niveau de bruit des transports:

⊙ Plus important (au même niveau de dB) pour le routier que le ferroviaire.

Tableau 2 : Coût de la gêne et des troubles du sommeil induits par le bruit des différents transports, par personne et par an, par tranche de 5 dB(A) (valeurs pour la France)

Indicateur de bruit		< 42 dB(A)	42 - 55 dB(A)	55 - 59 dB(A)	60 - 64 dB(A)	65 - 69 dB(A)	70 - 74 dB(A)	> 75 dB(A)
Gêne								
Trafic routier	Lden	0	28	82	130	201	302	302
Trafic ferroviaire	Lden	0	9	34	64	112	184	184
Trafic aérien	Lden	0	32	137	218	315	429	429
		< 45 dB(A)	45 - 49 dB(A)	50 - 54 dB(A)	55 - 59 dB(A)	60 - 64 dB(A)	65 - 69 dB(A)	> 70 dB(A)
Troubles du sommeil								
Trafic routier	Lnight	0	156	232	334	463	617	704
Trafic ferroviaire	Lnight	0	80	117	167	230	306	350
Trafic aérien	Lnight	0	216	308	426	570	740	835

Source: le coût social des pollutions sonores, mai 2016, Conseil National du Bruit (CNB) et (ADEME).

Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – pistes d'actions

—
Agir sur quatre aspects de la propagation du bruit pour réduire les nuisances et le sentiment de gêne :

- 1. Lors de l'émission du bruit**, selon une logique de prévention : réduire le bruit à la source est la méthode la plus efficace de lutte contre le bruit car on tend à limiter voire à supprimer le bruit à la base. Outre les revêtements anti-bruit, la réduction de la vitesse et du trafic (via la promotion des mobilités douces par exemple) sur les axes routiers permettent de limiter les nuisances sonores.
- 2. Lors de la transmission du bruit** : lorsque le bruit est émis, les vibrations nécessitent d'être stoppées avant d'atteindre leur cible. Le meilleur moyen pour réduire le bruit dans sa propagation est de poser un obstacle entre la source de la nuisance et le récepteur (**écrans anti-bruit, de couvertures acoustiques, d'espaces verts, de merlon de terre plantée, de création de zones tampon**).



Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – pistes d’actions

Agir sur quatre aspects de la propagation du bruit pour réduire les nuisances et le sentiment de gêne :

3. **Lors de la réception du bruit** : le bâti constitue le dernier refuge contre les nuisances et se présente comme une zone de calme et de protection. Lutter contre le bruit à la réception impose donc de **protéger et d’isoler les bâtiments sensibles** (logements, mise en place de loggia, etc.).

Dans cette logique, l'IFSTTAR souligne les bienfaits de la **végétalisation des espaces publics, des toitures et des façades des bâtiments** pour augmenter leur isolation acoustique. À terme, les vibrations et jusqu'à 40dB pourraient être supprimés par ce type d'installations.

De la même manière, une réflexion sur **l’orientation et la programmation des bâtiments** permet de limiter les nuisances. Il s’agit alors d’orienter les bâtiments de manière à éviter la propagation des bruits extérieurs vers les locaux ou secteurs sensibles et dégager un espace protégé de la gêne sonore.

On peut également agir sur l’agencement intérieure des bâtiments/l’organisation des pièces : il faut veiller à éloigner les pièces sensibles au bruit de la zone où le niveau sonore est le plus élevé. Les autres pièces constitueront des espaces intermédiaires, faisant l’effet de « **zones tampons** ».



Axe : Perceptions du bruit et qualité de vie – pistes d’actions

Agir sur quatre aspects de la propagation du bruit pour réduire les nuisances et le sentiment de gêne

L’effet de masque – Penser l’ambiance sonore

- Lorsqu’il s’agit de lutter contre le bruit on emploie toujours des méthodes visant à réduire de manière quantitative la nuisance. Or, il est possible de lutter contre le bruit en adoptant **une approche qualitative**.
- Pour cela, il est possible de développer des stratégies qui permettent de jouer sur l’ambiance sonore. Dans cette perspective, il s’agit de proposer un paysage sonore urbain de qualité pour masquer le bruit gênant : **effet de masque**

La végétation des espaces

- Planter de la végétation n’est pas une mesure de réduction du bruit efficace en milieu urbain. En effet, pour obtenir une diminution acoustique de l’ordre de 1 à 3 dB(A), il faudrait une forêt d’arbres plantés densément de plus d’une centaine de mètres de largeur.
- Toutefois, une bande de verdure peut former un écran visuel et avoir une influence positive sur le ressenti des riverains. Il apparaît que l’acceptation du bruit peut être meilleure si la source sonore est masquée.



Carillons éoliens à placer en hauteur (haut gauche)
Sculpture sonore à vente (haut droite)
Mots composés de haut-parleurs captant les sons naturels ambiants (bas gauche)
Fontaine. Le remplissage du tube déclenche un son flûté (bas droite)

Source : (10) *Bruit et Urbanisme - Lutter contre le bruit à l'échelle de l'ilot*

**Axe : Alimentation, cohésion sociale,
sentiment d'appartenance et solidarité**

Axe : Alimentation, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et solidarité – les premiers constats

- Le **sentiment d'appartenance à une communauté** favorise un meilleur état de santé en participant à la réduction du sentiment de solitude, notamment chez les populations défavorisées. La **cohésion sociale** entre les membres d'une communauté est positivement associée à des comportements favorables à la santé.
- L'isolement social impacte de façon négative la santé physique et mentale, en augmentant les **risques cardiovasculaires, l'hypertension, les maladies coronariennes et d'insuffisance cardiaque**. L'isolement social rendrait ainsi les personnes touchées par la solitude 2 à 5 fois plus exposées aux risques de décès prématurés.

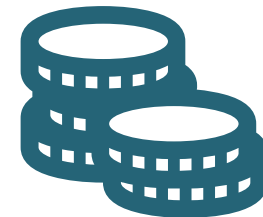
→ Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats :

- Les **relations sociales peuvent atténuer les effets de stress** et autres impacts négatifs associés aux moments difficiles de la vie (maladie, deuil, divorce);
- Les personnes ayant un **réseau social peu développé sont moins actives physiquement et plus sujettes aux comportements à risque** (tabagisme, alcool, etc.);
- L'isolement social a un impact sur la santé mentale, favorisant le risque de dépression, de consommation de psychotropes et de suicide.



Axe : Alimentation, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et solidarité – les premiers constats

- Tous les individus ne sont cependant pas égaux devant les impacts de l'isolement social.
- En effet, **l'avancée en âge** ou les **situations de handicap** entraînent une restriction voire un abandon des relations sociales qui peuvent avoir de graves conséquences (déclin cognitif, mal nutrition, manque d'hygiène, manque d'estime de soi, risques de dépression, troubles du sommeil, etc.).
- Selon le niveau de **difficultés sociales**, certains enfants sont également exposés à des symptômes d'anxiété et de dépression ou des troubles du comportement à l'adolescence.
- La **précarité socioéconomique** a également un effet négatif sur l'isolement social des personnes.



Axe : Alimentation, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et solidarité – les premiers constats

- La question de **l'identité d'un territoire et du sentiment d'appartenance** qui en découle est donc un facteur influençant la santé des habitants, sur le plan de la cohésion sociale et des compétences individuelles notamment.
- **L'identité d'un territoire est quelque chose qui se construit à partir d'un vécu collectif et peut évoluer au cours du temps.** L'architecture, la présence d'équipements spécifiques, la présence et la participation de certains acteurs ou d'événements sont autant d'éléments qui peuvent participer à l'émergence d'une identité commune. **Cette dernière se révèle finalement très dépendante de la participation citoyenne et de l'animation qu'on trouve au sein d'un territoire.**
- Travailler sur l'identité des lieux et la perception qu'en ont les habitants est donc prégnante et peut se traduire par une réflexion sur **les dimensions sensorielles, émotionnelles, cognitives et psychique des différents espaces.** La question de l'identification du lieu, et des images (positive ou négatives) qui y sont associées est aussi un facteur influençant la cohésion sociale, le niveau de confiance en soi des individus et donc leur état de santé mentale, et le bien-être.



Axe : Alimentation, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et solidarité – les premiers constats

Le sociologue Claude Fischer rappelle qu'outre sa fonction biologique, l'alimentation est un « **fait social** » : « en fonction du lieu d'achat des aliments, des produits préparés, de l'heure à laquelle les plats sont consommés, « **manger** » façonne l'identité et définit le plaisir ».

→ De la même manière, l'alimentation est un fait collectif en ce qu'elle est **vectrice de liens sociaux, qu'elle contribue à créer ou à renforcer** : en Europe, le repas joue un rôle central dans la **réunion des individus** à travers la **tradition** du repas pris dans le cercle familial, amical ou professionnel.



La **commensalité**, c'est-à-dire le fait de partager un repas, peut permettre de **générer du dialogue en passant outre les distinctions de classe sociale, d'âge, de religion ou de nationalité**.



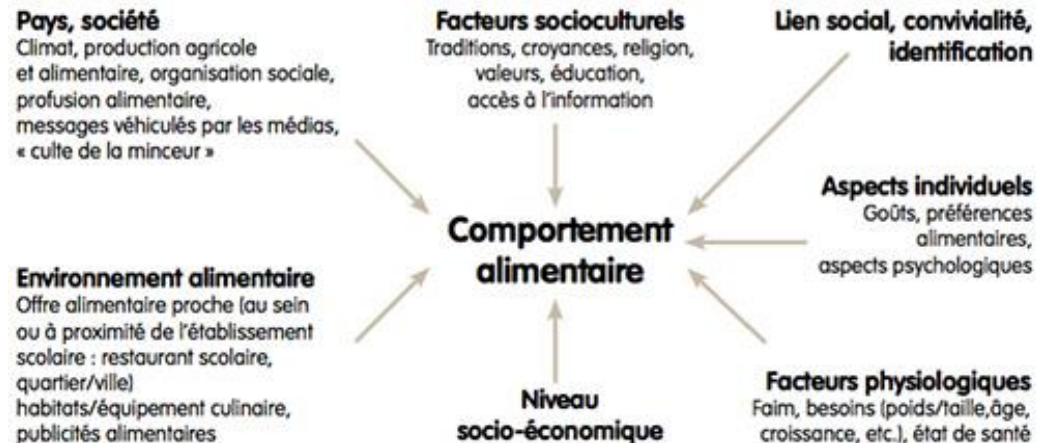
→ Certains plats et préparations culinaires sont ainsi fortement ancrés dans l'histoire politique, culturelle, économique d'un territoire et font partie de son **patrimoine** ; ils « concentrent le temps et l'espace ».



Axe : Alimentation, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et solidarité – les premiers constats

→ MAIS l'alimentation peut également devenir facteur d'isolement voire d'exclusion, du fait de contraintes économiques :

- Repas pris seul du fait d'horaires décalés/de courts temps de pause
- Précarité économique conduisant à « sauter » des repas
- Consommation de produits faiblement qualitatifs du fait du coût, du manque de temps ou de l'éloignement des lieux de ventes...

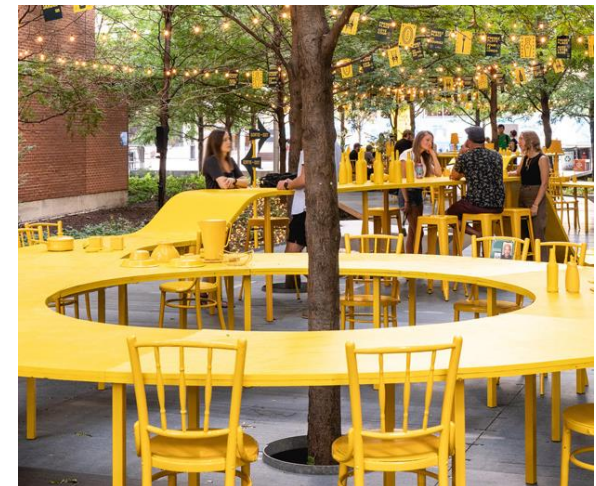
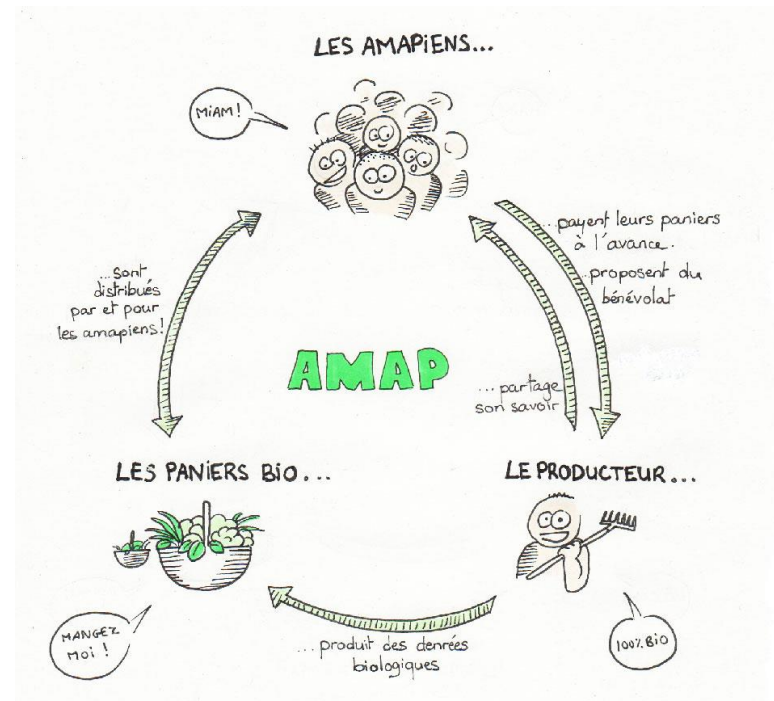


L'alimentation doit donc être envisagée comme déterminant de la santé mais aussi comme un marqueur des inégalités sociales de santé (ISS) : « les aspects socioculturels et socioéconomiques représentent environ 60% des déterminants du comportement alimentaire, voire davantage si on considère que certains éléments regroupés sous les aspects individuels (goût, préférences alimentaires, aspects psychologiques) ou sous l'environnement alimentaire (quartier, habitat, équipement) sont aussi déterminés par des facteurs socioculturels et économiques. »

Axe : Alimentation, cohésion sociale, sentiment d'appartenance et solidarité – les premières pistes d'action

A l'échelle d'un équipement/bâtiment, promouvoir le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale, à travers l'alimentation, peut notamment passer par :

- 1. La mise à disposition d'espaces favorables aux repas et à la convivialité (cuisine commune, tables, ateliers...)**
- 2. Travailler sur la mise en place et la visibilité d'AMAP, de réseaux de producteurs locaux, en veillant à leur accessibilité (physique, sociale, économique...)**
- 3. Travailler sur des enjeux d'agriculture urbaine : potager, ferme pédagogique, jardins partagés...**



3) RECOMMENDATIONS

NOVASCOPIA

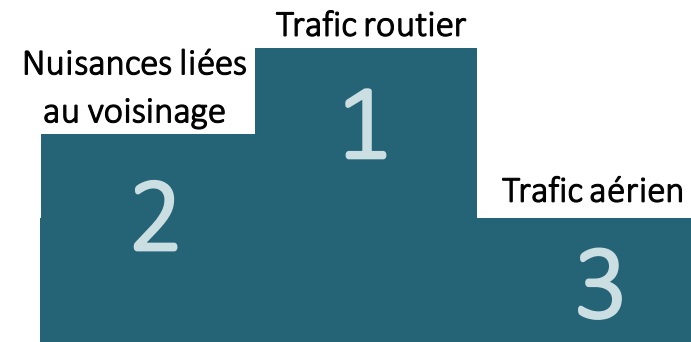
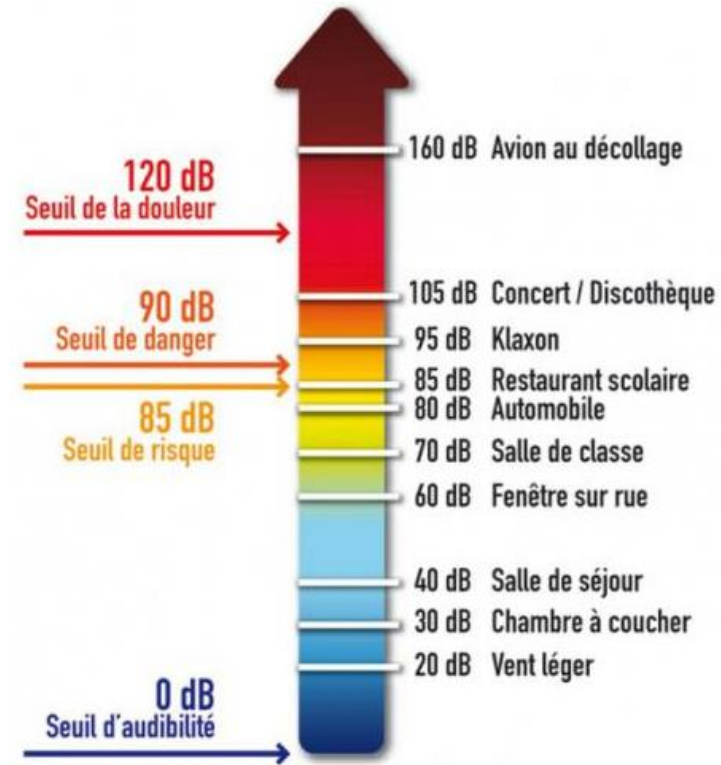
3.1. 11 propositions de recommandations

11 recommandations selon les 5 axes retenus pour l'EIS

Environnement sonore	Solidarités, cohésion sociale, prévention	Alimentation	Activités physiques / mobilités	Qualité de l'air
Localisation optimisée des activités en extérieur / bruit	Accessibilité universelle du site	Espaces de repas conviviaux	Mobilités actives récréatives	Communication / adaptation des activités en fonction de la qualité de l'air externe
Travail sur l'ambiance sonore / écran végétal	Aménagement des espaces extérieurs avec des bancs, chaises	Verger / pique-nique "solidaire".	Favoriser l'activité physique en travaillant	Attention dans la durée à la qualité de l'air intérieur
	Aménagements et usages valorisant l'identité médocaine			

Axe n°1 : Environnement sonore – Quelques données probantes

- Le bruit comme élément **subjectif** : la définition de ce qu'est un bruit (ou pas) dépend fortement du **degré de sensibilité**, des **caractéristiques des individus** (âge, genre, niveau social, lieu de résidence...) mais aussi de leur **état de santé et du contexte** dans lequel ils se trouvent.
- La gêne sonore ressentie est également dépendante la **fréquence**, **l'intensité et la durée de l'exposition au bruit**.
- L'exposition au bruit comporte de multiples risques pour la santé, notamment parce qu'elle **altère la qualité de vie**. Dans le **cadre professionnel**, la gêne liée au bruit est alors associée à l'insatisfaction au travail, à l'irritabilité et à l'anxiété.



Le ressenti d'un effet sanitaire lié au bruit est plus fréquent chez les personnes se déclarant gênées par des bruits provenant de « fauteurs de troubles » facilement identifiables (voisinage, deux roues) que chez celles gênées par des bruit plus « diffus », dont on perçoit par ailleurs davantage l'utilité des sources (autoroute, avions). Il faut donc bien opposer la gêne ressentie et les effets sanitaires perçus.

Axe n°1 : Environnement sonore

Contexte de la recommandation

- L'étude acoustique réalisée en 2018 montre que le niveau sonore est de l'ordre de 58/60 dB sur la façade du bâtiment et de 70/75 dB à proximité de la RD, ce qui réduit le confort et limite donc les possibilités d'animations prolongées dans cette zone.
- La solution optimale d'un merlon le long de la voie, afin d'améliorer le confort acoustique extérieur, n'est pas envisageable en l'état de la réglementation d'urbanisme locale.
- Lors des échanges avec l'équipe salariée du Parc, la possibilité d'utiliser une sono ou des casques, lors des activités extérieures, a été évoquée et constitue une piste additionnelle à explorer. Il pourrait également être intéressant d'adapter les animations en fonction des horaires, selon la fréquentation de la RD.



RECO N°1

Optimiser la disposition des activités « en extérieur » par rapport à la route

- Utiliser en priorité les zones qui seront le moins exposées au bruit de la route, par l'éloignement et l'effet de barrière physique des bâtiments de la Maison du Parc.
- Renforcer l'isolement de ces espaces par l'ajout de barrières anti-bruit additionnelles (écran végétal...)

Portage

Equipe salariée du Parc

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'organisation d'animations dans cet espace externe « préservé » du bruit.
- Perception de la qualité de l'ambiance sonore par les différents publics (usagers / équipe: enquête qualitative).

Axe n°1 : Environnement sonore

Contexte de la recommandation

- Le paysage du site, et notamment l'espace à proximité de la RD, est amené à évoluer dans les prochaines années (avec la disparition progressive des peupliers du fait de leur âge avancé, notamment). Il y a donc un enjeu d'anticiper et d'accompagner ces évolutions dès à présent.
- L'installation de carillons dans les espaces extérieurs du site, comme « masques » au bruit de la RD ne fait pas consensus. L'opportunité de leur utilisation reste à approfondir, notamment dans les zones moins fréquentées.

L'écran végétal ne devra pas constituer un obstacle total à la visibilité de la Maison de Parc



RECO N°2 « Effet de masque » du bruit de la route par un travail sur l'ambiance sonore / écran végétal renforcé le long de la route

- Lutter contre le bruit en adoptant une approche qualitative et en développant une stratégie permettant de jouer sur une ambiance sonore de qualité: sons naturels (bruissement des arbres, eau courante...) ou considérés comme « agréables » (carillons de cloches...) et/ou renvoyant à l'identité du territoire (cf. plus loin).
- Peut accompagner la plantation d'arbres masquant la vue de la route, qui ne constitue cependant pas une diminution acoustique réelle, mais peut former un écran visuel ayant une influence positive sur le ressenti du bruit par les usagers.

Portage

Equipe salariée du Parc, Paysagiste et partenariats possibles avec des associations locales pour la réalisation

Indicateurs d'évaluation

- Effectivité
- Fréquentation des espaces extérieurs dans la zone la plus exposée au bruit.
- Perception de la qualité de l'ambiance sonore par les différents publics (usagers / équipe: enquête qualitative).

Axe n°1 : Environnement sonore

RECO
N°2

« Effet de masque » du bruit de la route par un travail sur l'ambiance sonore /
écran végétal renforcé le long de la route



Carillons éoliens à placer en hauteur (haut gauche)
Sculpture sonore à vente (haut droite)
Mots composés de haut-parleurs captant les sons naturels ambiants (bas gauche)
Fontaine. Le remplissage du tube déclenche un son flûté (bas droite)

Axe n°2 : Solidarité et cohésion sociale – Quelques données probantes (1/2)

- L'**accessibilité universelle** prône la réalisation d'environnements sans obstacle (bâtiments, lieux...), de manière à ce que toutes les populations, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, puissent vivre en toute liberté et en sécurité.
- L'objectif est de permettre à toute personne de réaliser des activités de façon **autonome et d'obtenir des résultats équivalents**.
- Ce principe a notamment vocation à limiter **les inégalités sociales de santé en facilitant l'accès** aux espaces publics et services. De fait, de nombreuses études ont montré que **l'accès aux équipements et services et la participation sociales** influencent l'état de santé physique et mental des individus.



Axe n°2 : Solidarité et cohésion sociale

Contexte de la recommandation

- Une volonté du parc d'obtenir le label « Tourisme et Handicap », sur le quatre type de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel) et donc la nécessité de proposer des aménagements adaptés.
- Un point de vigilance : **on ne pourra pas rendre tout le site accessible**, notamment en termes de cheminements et au vu des règles d'urbanisme actuelles.
- Un enjeu : travailler avec l'architecte, notamment sur une signalétique adaptée, des cheminements accessibles à tous... et faire tester le projet à une association qui travaille sur ces sujets-là avant de le valider.
- Dans le cadre du fonctionnement de la Maison de Parc, prévoir un guide avec les questions à se poser lors de chaque animation, en fonction des différents types de handicaps.



RECO N°3

Travailler à l'accessibilité universelle du site

Proposer des signalétiques, des expositions (adaptation des contenus) et des activités adaptés aux besoins des différents publics

Portage

Equipe salariée du Parc, Paysagiste , AMO Scénographie et Architecte

Indicateurs d'évaluation

- Effectivité
- Avis des personnes visées et / ou de leurs accompagnants.
- Obtention du label « Tourisme et Handicap » sur les 4 types de handicap

NB: dans le temps, des actions à monter pour inciter les publics les moins susceptibles de venir spontanément (par exemple en lien avec l'IME du Médoc à Saint-Laurent).



Un musée pour tous!

Si l'accès et l'inclusion dans les musées sont essentiels pour répondre aux besoins du plus grand nombre, ils sont souvent considérés comme complexes à mettre en place. Cette affiche entend à la fois démontrer que les musées peuvent devenir des lieux accueillants avec des stratégies simples et partager des conseils pratiques sur l'accessibilité et l'inclusion.

Ces suggestions ont été recueillies grâce à une étude en ligne menée auprès de professionnels de musées du monde entier à qui on a demandé de proposer des solutions efficaces, faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses. 72 professionnels issus de 4 continents et travaillant pour la plupart dans le domaine de l'accessibilité et de la médiation ont répondu à l'enquête. Cette liste est le résultat d'un choix parmi les 132 idées recueillies.

Cette affiche est destinée aux commissaires d'exposition, aux conservateurs, aux agents de salle, aux directeurs de musée, aux responsables des publics, aux médiateurs et à toute personne travaillant dans un musée. C'est un outil développé par le Groupe d'intérêt Spécial (GIS) Accessibilité universelle, le musée incluant de l'ICOM CECA. L'affiche est téléchargeable sur le site de l'ICOM CECA: ceca.mini.icom.museum/fr

ICOM CECA



Accueil

- 1 Prévoir une ardoise et un feutre effaçable à l'accueil pour communiquer avec les personnes malentendantes.
- 2 Mettre à disposition des chaises pliantes et des fauteuils roulants.
- 3 Proposer des porte-bébés aux parents pour laisser les poussettes à l'entrée.
- 4 Écrire Bienvenue en plusieurs langues à l'entrée du musée.
- 5 Créer une entrée prioritaire pour certains publics.
- 6 Définir des protocoles et des politiques d'accueil pour tous les publics.
- 7 Fournir une loupe aux visiteurs qui en font la demande.
- 8 Proposer un kit avec quelques supports d'aide à la visite (plan, outils pédagogiques...).

Équipes

- 9 Tout le personnel devrait sourire.
- 10 Former les équipes du musée à l'accueil du public et les informer des équipements et des dispositifs de commande et de services existants.
- 11 Créer des partenariats avec des structures voisines (collectifs, associations...) et les impliquer dans la conception d'outils et de dispositifs de médiation.
- 12 Aider les visiteurs en difficulté même lorsque cela semble intuitif.
- 13 Souscrire à une plateforme qui mette à disposition des interprètes en langue des signes.

Signalétique et communication

- 14 Rendre les textes lisibles et accessibles: gros caractères, couleurs contrastantes, alignement à gauche, textes concis et vocabulaire simple.
- 15 Permettre aux visiteurs de laisser leur avis sur ce qui peut être amélioré.
- 16 Décrire les équipements, les dispositifs de commande et de services existants sur le site web.

Environnement

- 17 Prévoir des aires de pique-nique.
- 18 Prévoir des aires de repos.
- 19 Proposer des zones pour stocker les bagages encombrants.
- 20 Proposer la consultation gratuite des catalogues des expositions précédentes.
- 21 Placer les produits en vente ou en consultation sur des étages accessibles à tous.
- 22 Équiper des toilettes non-gérmées avec des tablettes à langer.
- 23 Prévoir une section de livres en langue étrangère à la boutique du musée.
- 24 Mettre à disposition une fontaine à eau et/ou un distributeur de boissons.

Axe n°2 : Solidarité et cohésion sociale

Contexte de la recommandation

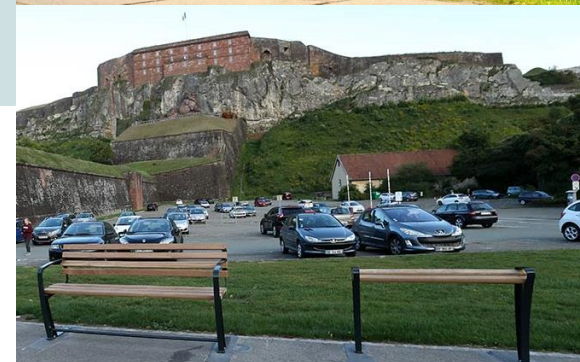
- Objectif : permettre aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite de pouvoir se reposer dans n'importe quel espace du site, d'attendre au sein de groupes de visite, de suivre confortablement pendant des animations....
- Une possibilité : lier les bancs, espaces de repos et de déambulation à la valorisation de l'identité médocaine, selon une logique de parcours.
- A noter que le jardin ne sera pas ouvert 24h/24, les horaires d'ouverture et de fermeture restent à statuer : après le parvis, la longère sera prolongée par une clôture permettant de fermer. L'enjeu est **d'assurer les bons usages des espaces extérieurs de la Maison de Parc et le sentiment de sécurité** (notamment en hiver). Dans ce cadre, il faudra veiller à allier enjeux d'éclairage et préservation de la biodiversité (trame noire).



RECO N°4

Prévoir un plan d'aménagement des espaces extérieurs avec des bancs, des chaises (et aussi d'autre formes d'assises, comme un muret)....

Objectif : disposer de lieux où s'asseoir au moins tous les 100 mètres dans le jardin, dans des zones ombragées, avec des assises de hauteurs différentes ; notamment par l'installation de bancs sur la coursive, permettant ainsi de favoriser la mobilité et l'accès à la Maison du Parc.



Portage

Equipe salariée du Parc et Paysagiste

- Effectivité
- Suivi de l'utilisation des différents bancs dans la durée.

Indicateurs d'évaluation

Axe n°2 : Solidarité et cohésion sociale – Quelques données probantes (2/2)

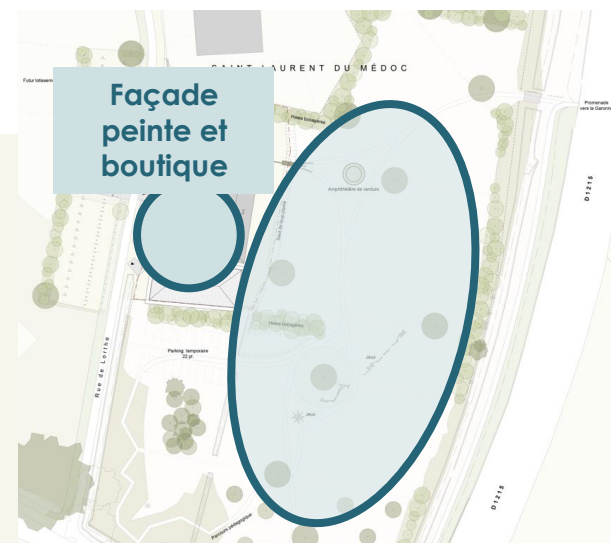
- Le **sentiment d'appartenance à une communauté** favorise un meilleur état de santé en participant à la réduction du sentiment de solitude, notamment chez les populations défavorisées. La **cohésion sociale** entre les membres d'une communauté est positivement associée à des comportements favorables à la santé.
- L'isolement social impacte de façon négative la santé physique et mentale, en augmentant les **risques cardiovasculaires, l'hypertension, les maladies coronariennes et d'insuffisance cardiaque**.
- Plusieurs raisons peuvent expliquer ces résultats :
 - Les **relations sociales peuvent atténuer les effets de stress** et autres impacts négatifs associés aux moments difficiles de la vie (maladie, deuil, divorce);
 - Les personnes ayant un **réseau social peu développé sont moins actives physiquement et plus sujettes aux comportements à risque** (tabagisme, alcool, etc.);
 - L'isolement social a un impact sur la santé mentale, favorisant le risque de dépression, de consommation de psychotropes et de suicide.



Axe n°2 : Solidarité et cohésion sociale

Contexte de la recommandation

- Les espaces intérieurs et extérieurs de la Maison de Parc peuvent être le support pour la **valorisation de culture médocaine, dans sa diversité**. Lors des échanges avec l'équipe de la Maison de Parc, plusieurs pistes possibles dans ce sens ont émergé :
 - **Peinture d'une façade de la Maison de Parc par Jean Bataille**, un artiste peintre en lettres à Hourtin qui réalise des enseignes à la main et travaille avec les Maisons vinicoles du territoire
 - **Emploi de matériaux composites**, afin de valoriser les savoirs-faires contemporains du territoire.



RECO N°5

Aménagements et usages valorisant l'identité médocaine.

- *Création d'une boutique de produits alimentaires marqués Valeurs Parc,*
- *Choix d'espèces locales dans la végétation, le verger.*
- *Valorisation de la vie locale : vitrines du savoir-faire / artisanat locales (tenue d'un marché régulier / boutiques du Parc).*
- *Choix de mobilier urbain référençant l'histoire et l'identité locale (bancs avec des informations...)*
- *Dans le parcours pédagogique, mise en avant de ces éléments d'identité.*

Portage

Equipe salariée du Parc, paysagiste et AMO Scénographie

Indicateurs d'évaluation

- Effectivité
- Questionnaire post-visite: meilleure connaissance de l'identité du Médoc (territoires et la diversité des habitants), envie d'aller plus loin dans la découverte du Médoc / implication dans la vie locale.

Axe n°2 : Solidarité et cohésion sociale

RECO
N°5

Aménagement et usages des espaces extérieurs valorisant l'identité
médocaine.



Axe n°3 : Alimentation (...et cohésion sociale) – Quelques données probantes

- L'alimentation est un fait collectif en ce qu'elle est **vectrice de liens sociaux, qu'elle contribue à créer ou à renforcer** : en Europe, le repas joue un rôle central dans la **réunion des individus** à travers la **tradition** du repas pris dans le cercle familial, amical ou professionnel.
- **Mais** elle peut également **devenir facteur d'isolement voire d'exclusion, du fait de contraintes économiques** :
 - Repas pris seul du fait d'horaires décalés/de courts temps de pause
 - Précarité économique conduisant à « sauter » des repas
 - Consommation de produits faiblement qualitatifs du fait du coût, du manque de temps ou de l'éloignement des lieux de ventes...



La **commensalité**, c'est-à-dire le fait de partager un repas, peut permettre de **générer du dialogue en passant outre les distinctions de classe sociale, d'âge, de religion ou de nationalité.**



L'alimentation doit donc être envisagée comme déterminant de la santé mais aussi comme un marqueur des inégalités sociales de santé (ISS).

Axe n°3 : Alimentation (... et cohésion sociale)

Contexte de la recommandation

- Un souhait de proposer des espaces de repas conviviaux, à destination des usagers et de l'équipe salariée, afin de créer et maintenir le lien social. Une nécessité : proposer des espaces différenciés en fonction des utilisateurs (équipe salariée/usagers).
- Des **points de vigilance** sur les usages de ces lieux : quels horaires d'ouvertures des espaces extérieurs à destination des usagers? Quelles modalités de gestion de l'espace cuisine par les salariés? Quels équipements précis proposer dans ces espaces?



RECO N°6

Aménagement d'espaces de repas conviviaux à destination des usagers et de l'équipe salariée

- *Création d'une cuisine pour l'équipe,*
- *Aménagement d'un espace extérieur abrité côté rue de Lorthe pour des repas conviviaux.*

Portage

Equipe salariée du Parc et Paysagiste

Indicateurs d'évaluation

- Effectivité
- Fréquentation par les usagers et l'équipe salariée de ces espaces



Axe n°3 : Alimentation (... et cohésion sociale)

Contexte de la recommandation

- Lors des échanges avec l'équipe du Parc, un enjeu autour de l'entretien du verger ou d'espaces potagers a émergé. Dans la durée, l'entretien d'un verger est moins contraignant, notamment en montant une **coopération avec une association locale** pour assurer cet entretien.
- La mise en place d'une **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) à destination de l'équipe salariée et des riverains notamment, a été envisagée mais ne semble finalement pas pertinente à ce stade (enjeux de fonctionnement dans la durée, cohérence avec les autres offres sur le territoire...).

RECO N°7

Aménagement d'une zone « verger / potager / pique-nique » : verger solidaire

- *Valorisation des fruits et légumes locaux.*
- *Localisation et choix d'espèces d'arbres pouvant aussi contribuer à un effet « masque » visuel et sonore de la route.*
- *Idée d'intégrer au « verger solidaire » la possibilité de pique-niquer, avec du mobilier favorisant la convivialité (grandes tablées, table servant de potager).*

Portage

Equipe salariée du Parc et Paysagiste

Indicateurs d'évaluation

- Effectivité
- Fréquentation par les usagers de cet espace « verger / pique-nique ».



Axe n°4 : Activité physique – Quelques données probantes

- Il existe aujourd'hui une prise de conscience croissante de **l'influence de l'environnement construit sur la mobilité et sur le niveau d'activité physique** des habitants, lui-même à l'origine de pathologies chroniques.
- La **sédentarité** et les problèmes de santé liés à l'obésité ou autres « maladies urbaines » augmentent de façon alarmante, en lien avec les modes de vie.
- **La marche ou le vélo** constituent un enjeu majeur pour la durabilité de l'environnement construit en tant que mode de déplacement et activité physique favorable à la santé publique.
- S'il existe une relation entre la quantité d'activité physique et ses conséquences sur la santé, il est aussi avéré que, **quelle que soit son intensité, la pratique d'une activité physique produit un bénéfice substantiel sur la santé.**
- En outre, **chacun peut profiter de ses effets bénéfiques indépendamment de son âge, de son sexe et de sa condition physique.**



Axe n°4 : Activité Physique

Contexte de la recommandation

- Les recommandations en termes de mobilités douces pourront être croisées avec les conclusions du plan de mobilité qui sera diffusé courant 2023.
- Un chemin favorable aux mobilités douces qui sera praticable en vélo et à pied, jusqu'au carrel de Beychevelle, soit 20km Aller-Retour. Dans ce cadre, il pourrait être intéressant de réfléchir à des boucles permettant de parcourir des distances plus courtes et donc accessibles à toutes et tous, quelque soit la condition physique et le temps disponible.
- Capitaliser sur une application déjà disponible pour communiquer sur ces balades : « Mon Médoc ».

Point de mobilité/location de vélos



RECO N°8

Favoriser les mobilités actives récréatives à destination des usagers et de l'équipe salariée

- *Création d'un sentier pédestre et cyclable vers l'estuaire à partir de la Maison du Parc, en cohérence avec ce qui est proposé par la maîtrise d'œuvre*
- *Mise à disposition de vélos pour les usagers et membres de l'équipe, voire la création d'un point mobilité.*
- *Mise à disposition de « joëlettes », fauteuils tout-terrain adaptés aux personnes à mobilité réduite.*

Portage

Equipe salariée du Parc, Paysagiste et Architecte

Indicateurs d'évaluation

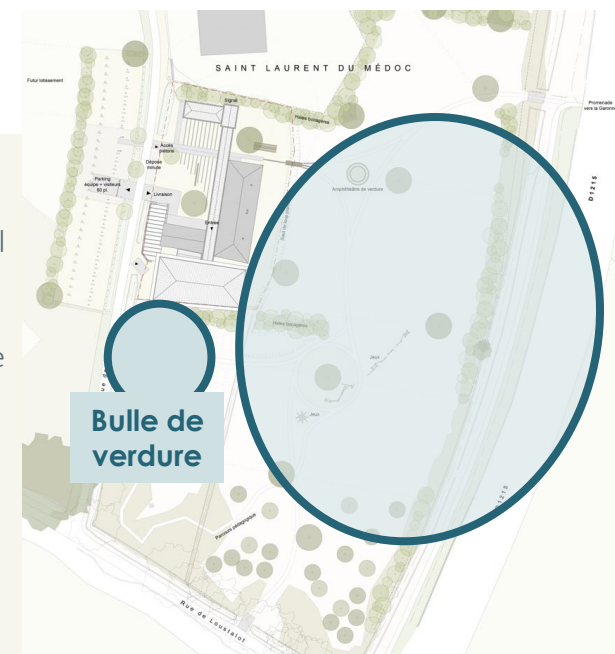
- Effectivité
- Fréquentation des sentiers et du point de mobilité
- Nombre de vélos / joëlettes loués annuellement



Axe n°4 : Activité Physique

Contexte de la recommandation

- Une équipe salariée qui adapte déjà de plus en plus ses pratiques au besoin de lutter contre la sédentarité au travail : de plus en plus de réunions menées en extérieur
- Un besoin qui ressort des échanges avec l'équipe du parc : pouvoir se promener dans le parc pendant la pause déjeuner et/ou pendant les longs appels téléphoniques
- Plusieurs pistes évoquées lors des temps de travail :
 - Créer des **bulles avec la végétation** pour isoler les espaces de réunion en extérieur.
 - Proposer des **vélo d'appartement** dans certains bureaux
 - Proposer des espaces où il est **possible de travailler debout**
- Un **point de vigilance** : impossible de mener des réunions en marchant à plus de 4 personnes



RECO N°9

Favoriser l'activité physique en travaillant

- *Choix des mobiliers: bureaux « assis-debout ».*
- *Disponibilité d'une salle dédiée au « travail debout », d'une zone pour pouvoir « travailler dehors ».*
- *Principe des « réunions en marchant »*



Portage

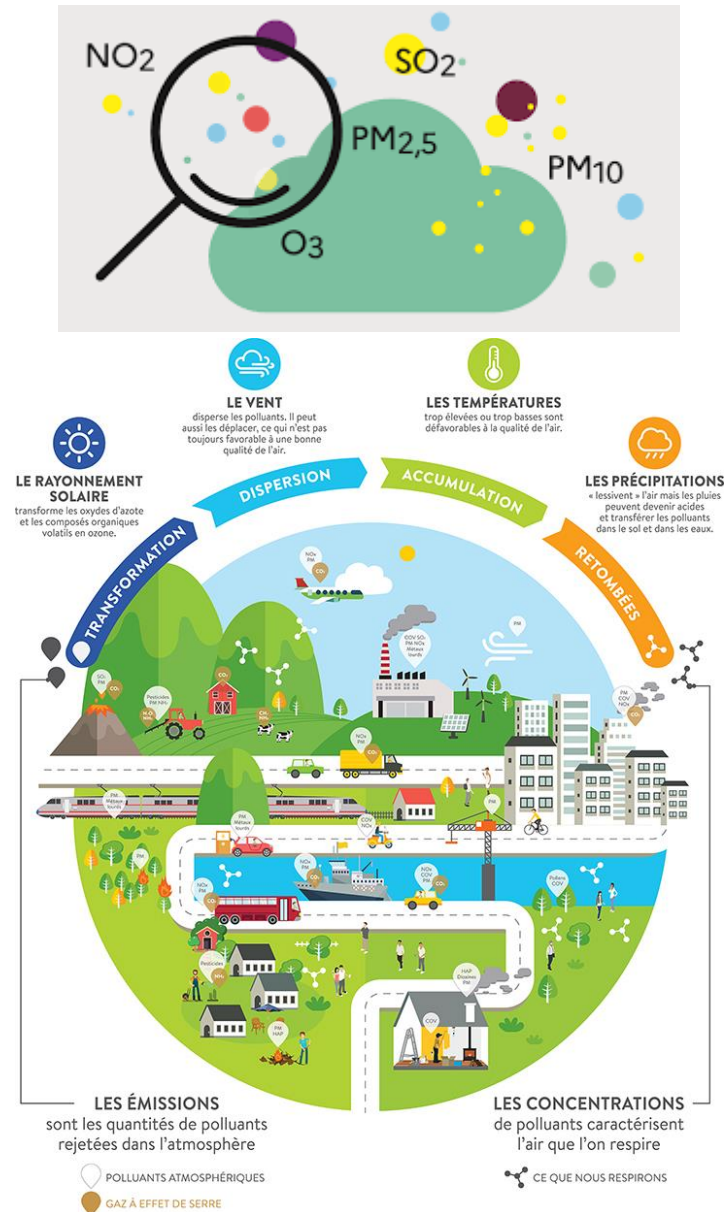
Equipe salariée du Parc, Paysagiste et Architecte

Indicateurs d'évaluation

- Effectivité
- Evolution du degré de satisfaction au travail des salariés.
- Nombre de réunions menées en extérieur

Axe n°5 : Qualité de l'air – Quelques données probantes

- La pollution atmosphérique est majoritairement émise par les **activités humaines: production et consommation d'énergies fossiles** (industries, transports routier, maritime, aérien,...), **chauffage au bois et brûlage de végétaux à l'air libre, épandages agricoles...**
- La pollution atmosphérique est responsable de nombreux impacts sanitaires, notamment de maladies respiratoires et cardiovasculaire, mais également du plus faible poids à la naissance. Une étude récente de Santé Publique France estime que **48 000 décès prématurés** par an pourraient être évités en France, en suivant le scénario «sans pollution atmosphérique» due aux particules fines de diamètre inférieur à 2,5 microns.
- Cette étude indique que ce facteur environnemental a un impact majeur sur la santé des habitants que **ce soit en zone urbaine ou en zone rurale** ; même si les premiers exposés sont les habitants des villes, **le transport des polluants dans l'atmosphère n'épargne pas les zones plus rurales**



Axe n°5 : Qualité de l'air

Contexte de la recommandation

Un souhait exprimé de travailler sur les enjeux de qualité de l'air intérieur et extérieur sur le site.

- L'opportunité de proposer une borne a fait l'objet de débats lors des échanges avec l'équipe salariée du Parc, avec un risque de « masquer » certains des enjeux de qualité de l'air du territoire avec ce type d'équipement (ex : les pesticides).

RECO N°10 Communication et adaptation des activités en fonction de la qualité de l'air extérieur

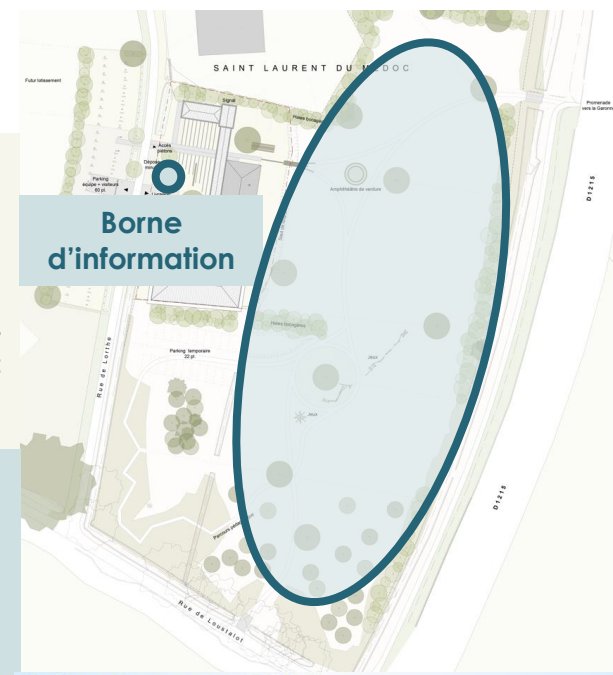
- *Adaptation des animations proposés par l'équipe (modification des horaires, alternative en intérieur...) en fonction de la qualité de l'air prévisionnelle, notamment en lien avec la proximité de la station d'épuration ou le calendrier de tonte des espaces verts (allergie aux graminées).*
- *Diffusion sur le site internet et sur panneau / borne à l'arrivée sur le site de la Maison du PNR des indicateurs de qualité de l'air (données « RecoSanté » par exemple: qualité de l'air / allergènes / UV / température).*

Portage

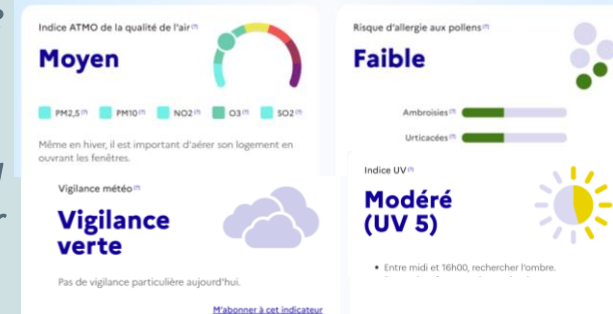
Equipe salariée du Parc

Indicateurs d'évaluation

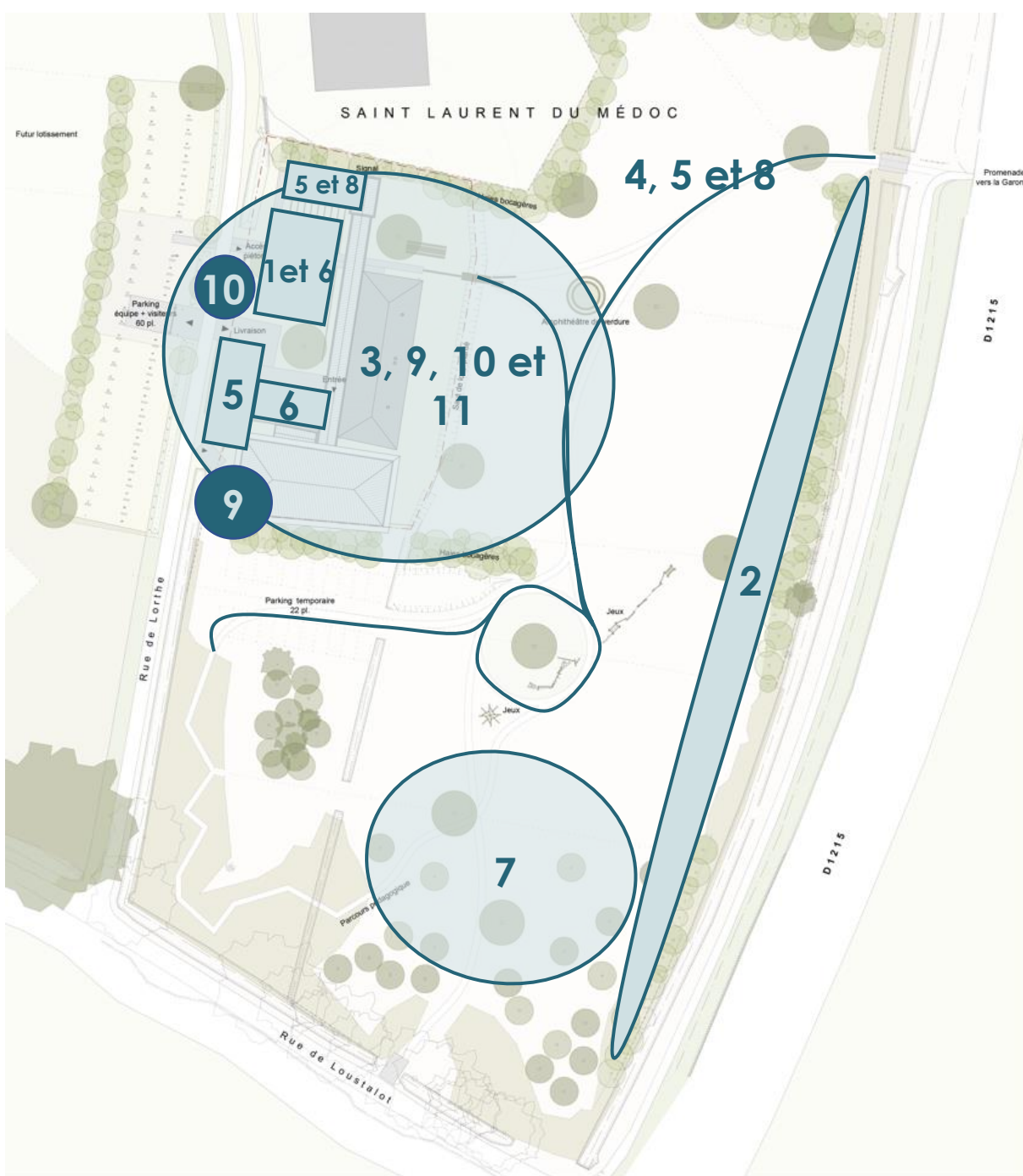
- Effectivité
- Enquête sur la sensibilisation des usagers aux enjeux de qualité de l'air



Saint-Laurent-Médoc, le jeudi 15 septembre 2022
33112 - Gironde



Synthèse de la localisation des recommandations



3.2. Préparer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EIS

Le suivi dans le temps de la mise en œuvre des recommandations

L'EIS ne s'arrête pas à la remise de ce rapport, il s'agit d'une démarche amenée à s'inscrire dans la durée pour évaluer les impacts sur la santé du projet et suivre les recommandations formulées. Dans cette phase portée en interne par le PNR, deux dimensions semblent essentielles:

- **S'assurer de l'appropriation des recommandations validées en Comité de Pilotage final par l'équipe de maîtrise d'œuvre** en charge de la réalisation du projet architectural et paysager, dans la continuité de la réunion de travail conduite dans le cadre de l'EIS en septembre 2022.
- **Pérenniser le Comité de Pilotage mis en place à l'occasion de la réalisation de l'EIS** : une réunion sur une base annuelle permettra de partager l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations, de présenter l'évolution des résultats des indicateurs de suivi (cf. tableaux pages suivantes), et plus largement de continuer à mobiliser l'équipe et les partenaires du PNR sur les enjeux de santé et de qualité de vie sur le site de la nouvelle Maison du Parc dans la continuité de la logique enclenchée par l'EIS.

Tableau de synthèse des indicateurs de suivi des recommandations

Axe	Recommandations	Indicateurs	Modalités de suivi (si nécessaire de préciser)
1. Environnement sonore	1. Optimiser la disposition des activités "en extérieur"	Nombre d'organisation d'animations dans cet espace externe « préservé » du bruit.	Suivi d'activité
		Perception de la qualité de l'ambiance sonore par les différents publics (usagers / équipe).	Enquête qualitative régulière (question en fin d'animation, questionnaire à l'accueil...)
	2. « Effet de masque » du bruit de la route par un travail sur l'ambiance sonore / écran végétal renforcé	Effectivité des aménagements proposés	
		Fréquentation des espaces extérieurs dans la zone la plus exposée au bruit.	Observation de type "comptage"
2. Solidarités et cohésion sociale	3. Accessibilité universelle du site	Perception de la qualité de l'ambiance sonore par les différents publics (usagers / équipe: enquête qualitative).	Enquête qualitative régulière (question en fin d'animation, questionnaire à l'accueil...)
		Effectivité des aménagements proposés	
		Avis des personnes visées et / ou de leurs accompagnants.	Enquête qualitative régulière (question en fin d'animation, questionnaire à l'accueil...)
	4. Plan d'aménagement des espaces extérieurs avec des assises (bancs, chaises...)	Obtention du label « Tourisme et Handicap » sur les 4 types de handicap	
		Effectivité de l'installation des assises	
5. Aménagement et usages valorisant l'identité médocaine	Suivi de l'utilisation des différentes assises dans la durée.	Observation de type "comptage"	
	Effectivité des aménagements proposés		
		Meilleure connaissance par les visiteurs de l'identité du Médoc (territoires et la diversité des habitants), envie d'aller plus loin dans la découverte du Médoc / implication dans la vie locale.	Questionnaire post-visite

Tableau de synthèse des indicateurs de suivi des recommandations (suite)

Axe	Recommandations	Indicateurs	Modalités de suivi (si nécessaire de préciser)
3. Alimentation / cohésion sociale	6. Aménagement d'espaces de repas conviviaux à destination des usagers et de l'équipe salariée	Effectivité des aménagements proposés	
		Fréquentation par les usagers et l'équipe salariée de ces espaces	Observation de type "comptage"
	7. Verger / pique-nique solidaire	Effectivité des aménagements proposés	
		Fréquentation par les usagers de cet espace « verger / pique-nique ».	Observation de type "comptage"
4. Activités physiques	8. Favoriser les mobilités actives récréatives à destination des usagers et de l'équipe salariée	Effectivité des aménagements proposés	
		Fréquentation des sentiers et du point de mobilité	Observation de type "comptage"
		Nombre de vélos / joëlettes loués annuellement	Suivi d'activité
	9. Favoriser l'activité physique en travaillant	Effectivité des aménagements proposés	
		Evolution du degré de satisfaction au travail des salariés.	Enquête qualitative régulière
		Nombre de réunions menées en extérieur	Suivi d'activité
5. Qualité de l'air	10. Communication et adaptation des activités en fonction de la qualité de l'air extérieur	Effectivité des aménagements proposés	
		Enquête sur la sensibilisation des usagers aux enjeux de qualité de l'air	Questionnaire post-visite
	11. Attention dans la durée à la qualité de l'air intérieur	Effectivité des aménagements et des pratiques régulières proposés	
		Suivi de la QAI dans les bâtiments dans la durée.	Analyse quantifiée par outil de mesure

NOVASCOPIA